



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 janvier 2005, à 19 h, au 11 de la rue St-Eugène à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Louise Larocque, Annette Dumouchel, Stéphanie Pilon et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Reid Soucie, Bernard Caron, Damien Lafrenière, Éric Éthier et Robert Chalifoux, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : mesdames Guylaine Marcil, Denise Miron Marion et Chantal Galipeau

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale et directrice par intérim du service des technologies de l'information

Mme Manon Lauriault, Directrice du service des ressources éducatives

M. Jean-Claude Beaudin, Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire, directeur par intérim du service des ressources matérielles

M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, Agent d'administration au secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, adresse ses salutations aux personnes présentes, leur souhaite une bonne année à l'occasion de cette première rencontre de 2005 et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-001

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2004-11-30
b) Suivis
- 2- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Projet Pointe des Pères
- 6- Rapports annuels des établissements
- 7- Plan d'action sur la lecture à l'école
- 8- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 23 novembre 2004



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2005

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2005-CC-001) suite

- 9- Compte rendu du comité de parents du 18 octobre 2004
- 10- Procès-verbal de la Table Éducation Outaouais du 27 septembre 2004
- 11- Compte rendu de la rencontre de la Table de développement social du 9 novembre 2004
- 12- Rapport de la directrice générale
- 13- **Formation des commissaires**

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Inscription des élèves pour septembre 2005 – avis aux parents
- 2- Calendrier scolaire 2005-2006 – cheminement de la consultation
- 3- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité des politiques pédagogiques du 7 décembre 2004
 - b) Comité de coordination pédagogique du 15 décembre 2004

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Politique du transport
- 3- Campagne de sécurité, du 31 janvier au 11 février 2005

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (PPE), 2004-11-01
- 2- Démission personnel soutien technique
- 3- Programme d'égalité en emploi
- 4- Ouverture de poste au service des ressources matérielles

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1- Villages branchés
- 2- Contrat d'entretien ménager – Reine-Perreault (Blue Sea)

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 23 février 2005, à Otter-Lake

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-002

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 30 novembre 2004

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Robert Chalifoux que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 30 novembre 2004 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec toutefois quelques modifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2005

A-2B) Suivis

Dans le dossier de l'école communautaire, Mme Thonnard annonce qu'à la prochaine assemblée du conseil des commissaires, en février, un document sera présenté sur la situation des petites écoles et cela constituera le point de départ d'une démarche qui mènera à l'élaboration d'une politique de maintien des écoles.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard apporte des commentaires sur certaines pièces de la correspondance, notamment CC-2 (programme Villages branchés), CC-7 (mise en place d'un système de caméras dans les autobus) et CC-10 (dossiers prioritaires des prochains mois). Le président monsieur Daniel Moreau précise, en regard de la pièce CC-8, que la rencontre des présidents / présidentes et des directeurs généraux / directrices générales de commissions scolaires qui aura lieu le 18 février 2005 portera entre autres sur le dossier des e.h.d.a.a. et que la vice-présidente madame Madeleine Aumond y sera. Elle fera un compte rendu de cette rencontre lors de l'assemblée suivante.

A-5 Projet Pointe des Pères

Mme Thonnard présente ce projet envisagé par la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la Vallée de la Gatineau et visant à réaliser des aménagements touristiques dans le secteur de la Pointe des Pères et du Fer-à-Cheval, près de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, et à mettre en valeur la composition forestière typique de la région, notamment en reproduisant à petite échelle une érablière à tilleul. Mme Thonnard note la valeur éducative d'un tel projet, puisque les étudiants et étudiantes de la polyvalente seraient appelé(e)s à participer à plusieurs niveaux : culture des plants (serre), plantation des essences et espèces requises au projet et entretien des lieux. Le projet pourrait même favoriser la création d'une voie alternative de formation.

A-6 Rapports annuels des établissements

Mme Thonnard dépose les rapports annuels de plusieurs des établissements de la commission scolaire et souligne le grande qualité de leur production, ainsi que leur concordance et complémentarité avec le rapport annuel de la commission scolaire. La commissaire madame Madeleine Aumond félicite les établissements pour ces rapports annuels.

A-7 Plan d'action sur la lecture à l'école

Mme Thonnard présente ce plan. La commissaire madame Madeleine Aumond affirme que les balises ne répondent pas aux besoins de toutes les commissions scolaires et qu'il faut s'attendre à des réactions au conseil général de la Fédération des commissions scolaires. Les commissaires demandent qu'un projet de résolution soit préparé sur cette question pour la prochaine assemblée.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2005

A-8 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 23 novembre 2004

Mme Thonnard dépose ce compte rendu et répond aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond et Louise Larocque.

A-9 Compte rendu du comité de parents du 18 octobre 2004

Mme Thonnard dépose ce compte rendu.

A-10 Procès-verbal de la Table Éducation Outaouais du 27 septembre 2004

Mme Thonnard dépose ce procès-verbal et précise qu'elle continuera de le faire sur une base régulière. Elle signale que cette table connaît un regain de vie, avec l'arrivée d'un nouveau coordonnateur. Le président monsieur Daniel Moreau répond à une question de la commissaire madame Madeleine Aumond en soulignant que la commission scolaire n'a pas reçu de réponse à sa demande que les élus et élues scolaires puissent disposer d'un siège à la Conférence régionale des élus / élues de l'Outaouais.

A-11 Compte rendu de la rencontre de la Table de développement social du 9 novembre 2004

Mme Thonnard note que cette Table, elle aussi, connaît un nouvel élan. Le préfet de la MRC Vallée de la Gatineau, monsieur Pierre Rondeau, en est le président et Mme Thonnard en est la secrétaire. Elle déposera les comptes rendus des rencontres de cette Table, afin d'informer le conseil sur l'évolution des dossiers.

A-12 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs points.

- Le compte rendu des rencontres du conseil d'administration du service régional de la formation professionnelle sera déposé lors de la prochaine assemblée.
- Le Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau sera réorganisé. M. Jean-Paul Gélinas, directeur adjoint à la Cité étudiante, est en formation avec le directeur du CFP Vallée de la Gatineau, M. Lucien Desnoyers. À la retraite de celui-ci, le poste de directeur disparaîtra et le CFP Vallée de la Gatineau sera intégré à la Cité étudiante. M. Gélinas en assumera la responsabilité dans le cadre de ses fonctions de directeur adjoint de la CÉHG.
- Une politique de communication est en cours d'élaboration et le comité de l'administration générale est invité à en prendre connaissance et à la retravailler lors d'une rencontre qui aura lieu le 10 mars, en soirée. Une convocation sera envoyée aux membres du comité.
- Au niveau de l'Université du Québec en Outaouais, le développement se poursuit et un projet concernant le Pontiac sera présenté sous peu.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2005

- En ce qui touche le Cégep de l'Outaouais, une évaluation sera faite des résultats de l'introduction de la première année collégiale en sciences humaines à Maniwaki, lors d'une réunion qui aura lieu le 8 février, avec les partenaires impliqués dans le projet. Mme Thonnard souligne que, toutes proportions gardées, le taux de réussite de la première session a été supérieur à ce qui se voit dans l'urbain.
- Des photocopies des résolutions de certaines commissions scolaires dans le dossier du financement à 100 % des écoles privées juives ont été préparées pour les commissaires.

A-13 Formation des commissaires

La commissaire madame Madeleine Aumond donne des informations sur cette formation de trois heures que donnera la Fédération des commissions scolaires du Québec et elle consulte les commissaires sur leurs préférences quant au moment où la formation doit être donnée. Un consensus se dégage pour une séance en soirée, de préférence le jeudi soir, au mois de mars. Elle invite les commissaires ayant des sujets particuliers à traiter à contacter M. Charles Millar.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Inscription des élèves pour septembre 2005 – avis aux parents

Mme Lauriault dépose et présente ces avis qui seront publiés dans les journaux régionaux sous peu.

B-2 Calendrier scolaire 2005-2006 : cheminement de la consultation

Mme Lauriault présente le calendrier et explique la démarche de consultation.

B-3 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité des politiques pédagogiques du 7 décembre 2004
- b) Comité de coordination pédagogique du 15 décembre 2004

Ces comptes rendus sont déposés.

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-003 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Éric Éthier;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que les registres de chèques de la CSHBO du 24 novembre 2004 au 12 janvier 2005 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2005

C-2 RÉSOLUTION 2005-CC-004 Politique du transport

CONSIDÉRANT la révision de la politique du transport par le comité consultatif du transport;

CONSIDÉRANT les recommandations apportées par le comité consultatif du transport;

CONSIDÉRANT que le document a été soumis au processus de consultation;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que la nouvelle politique du transport soit adoptée telle que formulée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Campagne de sécurité, du 31 janvier au 11 février 2005

M. Beaudin donne des explications sur la campagne et présente le communiqué publié à cette occasion.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu CRT (PPE), 2004-11-01

M. Houde dépose le document.

D-2 RÉSOLUTION 2005-CC-005 Démission personnel soutien technique

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par monsieur Benoit Burla, technicien en informatique dans le secteur Pontiac;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Robert Chalifoux de prendre acte de la démission de monsieur Benoit Burla en date du 17 janvier 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Programme d'égalité en emploi

M. Houde donne des explications sur ce dossier visant à contrer toute discrimination en emploi. Il mentionne qu'il doit fournir une analyse des pratiques de gestion et des recommandations pour le 14 février 2005, auprès du Commission des droits de la personnes et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Il soumettra au conseil des commissaires le programme sur lequel nous devons aller en consultation.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2005

D-4 Ouverture de poste au service des ressources matérielles

Mme Thonnard présente une proposition de réorganisation du service des ressources matérielles et des technologies de l'information. Cette proposition consiste à ne pas renouveler le poste de directeur du service, laissé vacant par la démission de M. Alain Royer il y a quelques mois, et d'ouvrir un poste de contremaître. Un contremaître serait aussi nommé à temps partiel (25 %) dans le secteur du Pontiac. La proposition de réorganisation déposée par Mme Thonnard prévoit aussi que la responsabilité du service des ressources matérielles, présentement assurée par intérim (jusqu'au 30 juin 2005) par le directeur du service des ressources financières et du transport scolaire, M. Jean-Claude Beaudin, lui soit dévolue de façon permanente à compter du 1^{er} juillet 2005. De plus, la direction générale continuera d'assumer par intérim la responsabilité des technologies de l'information et ce, jusqu'au 30 juin 2005. Mme Thonnard, précise que la réorganisation comportera une deuxième phase, encore en cours d'analyse. Cette deuxième phase permettra de finaliser les réaménagements apportés au service des ressources matérielles, suite à l'embauche du contremaître, et de définir à quel service sera rattachée en permanence la responsabilité des technologies de l'information, après le 1^{er} juillet 2005. Les commissaires approuvent la proposition de réorganisation déposée par la direction générale.

RÉSOLUTION 2005-CC-006

**Comité de sélection, contremaître
des services spécialisés**

CONSIDÉRANT la vacance au poste de directeur des ressources matérielles et technologies de l'information;

CONSIDÉRANT l'hypothèse de la réorganisation présentée par la directrice générale, madame Marlène Thonnard;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de procéder à l'ouverture d'un poste de contremaître au service des ressources matérielles et ce, dans les plus brefs délais et de former un comité de sélection composé de deux (2) membres commissaires, deux (2) substitués, de la direction générale, du directeur de service et du directeur du service des ressources humaines.

Le présent comité est formé des commissaires suivants :

Charles Langevin
Reid Soucie
Éric Éthier (substitut)
Diane Nault (substitut)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION**

E-1 Villages branchés

Mme Thonnard dépose une version couleur d'un plan soumis à l'attention des commissaires lors de l'assemblée précédente.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 janvier 2005

E-4 RÉSOLUTION 2005-CC-007 Entretien ménager Reine-Perreault (Blue Sea)

CONSIDÉRANT les neuf (9) soumissions déposées par :

- Entreprises Crêtes
- Roxanne Meunier
- Peter Prévost
- Suzie Éthier
- Pierre Meunier
- Denis Charbonneau
- Manon Rochon
- Pierre Clément
- René Rivard

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager;

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien ménager à l'école Reine-Perreault (Blue Sea), au montant de 15 350,00 \$ (taxes incluses), des Entreprises Crêtes.

Le tout conformément à l'appel d'offres pour l'entretien ménager à l'école Reine-Perreault (Blue Sea).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F- AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

MM. Houde et Beaudin répondent aux questions des commissaires madame Diane Nault et monsieur Damien Lafrenière.

F-3 RÉSOLUTION 2005-CC-008 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 23 février 2005, à Otter-Lake.



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 23 février 2005, à 19 h, au 55 de la rue Martineau à Otter-Lake.

Sont présents à cette assemblée mesdames Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion et Chantal Galipeau et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Reid Soucie, Bernard Caron, Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : mesdames Diane Nault, Louise Larocque, Stéphanie Pilon et Madeleine Aumond, ainsi que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire)

messieurs Éric Éthier et Robert Chalifoux

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale et directrice par intérim du service des technologies de l'information

M. Jean-Claude Beaudin, Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire, directeur par intérim du service des ressources matérielles

Mme Manon Lauriault, Directrice du service des ressources éducatives

M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, Agent d'administration au secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-009

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-01-26
b) Suivis
- 3- Dépôt du procès-verbal du CE 2004-11-30



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-009) suite

- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- La dernière école de village
- 7- Concepts et perspectives de décentralisation, de régionalisation et d'adaptation de programme
- 8- Compte rendu du comité de parents du 29 novembre 2004
- 9- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 18 janvier 2005
- 10- Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais tenue le 9 décembre 2004
- 11- Compte rendu du conseil général
- 12- Rapport de la directrice générale
- 13- Fermeture du centre administratif pour la première semaine de mars
- 14- Formation des commissaires

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Plan d'action sur la lecture à l'école
- 2- La réforme de l'éducation : informations générales
- 3- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 28 janvier 2005

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Démission du concierge – Lac-Ste-Marie
- 3- Remplacement du contractant en entretien ménager, école St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie)
- 4- Entente avec la municipalité et la fabrique de Bois-Franc
- 5- Stationnement à l'ancien centre administratif du Pontiac

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (enseignant 2004-12-06)
- 2- Projet calendrier de travail et jours chômés payés 2005-2006 (personnel cadre, PPE et soutien)
- 3- Rencontre comité des ressources humaines
- 4- Démission commissaire
- 5- Résolution : président d'élection
- 6- Rémunération de la présidente d'élection
- 7- Programme d'accès à l'égalité en emploi
- 8- Comité de sélection, gestionnaire d'établissement, secteur Vallée de la Gatineau
- 9- Comité de sélection, gestionnaire d'établissement, secteur Pontiac
- 10- Campagne de promotion du respect 2004-2005
- 11- Fête-O-Bois (le jeudi 2 juin 2005, Mont-Ste-Marie)

E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1- Villages branchés
- 2- Déléguée officielle à l'assemblée générale de la Société Grics



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-009) suite

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 30 mars 2005, à Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-010

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 26
janvier 2005**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 26 janvier 2005 conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 **Dépôt du procès-verbal du CE 2004-11-30**

Le procès-verbal est déposé.

A-4 **Parole au public**

Pas de questions du public.

A-5 **Correspondance**

Mme Thonnard dépose un ajout à la correspondance, la pièce CC8 (lettre signée de la directrice générale et datée du 17 février 2005, en réponse à une lettre de madame Josée Scalabrini, présidente du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières, datée du 18 janvier 2005). M. Houde répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin.

A-6 **La dernière école de village**

Mme Thonnard explique que la présentation qui devait porter sur ce sujet et qui était prévue pour cette assemblée a été remise à avril ou mai, étant donné le grand nombre de commissaires absents. Par contre, un document portant sur l'école Laval, de Ste-Thérèse, est déposé pour alimenter les réflexions des commissaires sur la formule de l'école communautaire. Ce document avait été préparé à la demande de la Direction régionale de l'Outaouais du ministère de l'Éducation, dans le cadre d'une recherche sur les établissements scolaires comme lieux intégrateurs de services.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

A-7 Concepts et perspectives de décentralisation, de régionalisation et d'adaptation de programme

Mme Thonnard présente et explique les documents, s'attardant notamment aux différences entre les concepts de décentralisation (concernant les pouvoirs, sur le plan politique) et de régionalisation (concernant les services, sur le plan administratif). Au cours des discussions, les commissaires abordent la question de la place accordée aux élu-e-s scolaires au sein de la Conférence régionale des élu-e-s de l'Outaouais et conviennent de revenir sur le sujet à l'assemblée suivante.

A-8 Compte rendu du comité de parents du 29 novembre 2004

Le compte rendu est déposé.

A-9 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 18 janvier 2005

Le compte rendu est déposé.

A-10 Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais tenue le 9 décembre 2004

Le procès-verbal est déposé.

A-11 Compte rendu du conseil général

En l'absence de la commissaire madame Madeleine Aumond, le président monsieur Daniel Moreau fait le compte rendu de cette rencontre. Plusieurs points ont été abordés lors de la réunion, dont :

- les négociations/moyens de pression,
- la religion à l'école (la Fédération veut remplacer les cours de morale et de religion et négocie actuellement avec le ministère),
- la démocratie scolaire (les résultats des consultations seront communiqués au directeur général des élections du Québec),
- les enjeux politiques et financiers (frais chargés aux parents),
- le tabac
- et les conférences régionales des élu-e-s (les élu-e-s scolaires n'y sont pas représenté(e)s dans quatre régions sur dix-sept, dont l'Outaouais).

Il ajoute que le prochain congrès de la Fédération aura lieu les 12-13-14 mai, à l'hôtel Reine-Élisabeth, de Montréal, et que les commissaires intéressé(e)s à participer peuvent contacter Mme Sandra-Ann Rodgers.

A-12 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde quatre points :

- compte rendu verbal de la dernière rencontre de la table de développement social de la Vallée de la Gatineau,
- évolution du dossier ébénisterie dans le Pontiac,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

- enseignement supérieur en région (sciences humaines, Collège de l'Outaouais).

A-13 Fermeture du centre administratif pour la première semaine de mars

Mme Thonnard informe les commissaires que le centre administratif sera fermé au public les lundi 28 février et mardi 1^{er} mars prochain. Certains employé(e)s travailleront lors de ces deux jours. Les trois jours suivants, par contre, le centre est complètement fermé à l'occasion de la semaine de relâche.

A-13 Formation des commissaires

La Fédération des commissions scolaires du Québec organisera une formation aux commissaires de l'Outaouais le 8 mars, à Gatineau, à compter de 19 h. Cette formation portera sur les rôles politiques et administratifs des commissaires. Les commissaires intéressé(e)s à participer sont prié(e)s de contacter Mme Sandra-Ann Rodgers. Les commissaires madame Denise Miron Marion et messieurs Bernard Caron, Damien Lafrenière, Charles Langevin et Reid Soucie font connaître leur intention de participer.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 RÉSOLUTION 2005-CC-011 Plan d'action sur la lecture à l'école

CONSIDÉRANT le plan d'action triennal sur la lecture à l'école, présenté par le ministre de l'Éducation le 14 janvier 2005;

CONSIDÉRANT l'impact important que peut avoir ce plan d'action, compte tenu de l'ampleur des investissements proposés (60 millions \$, en tout, dont 40 millions \$ du ministère et 20 millions \$ des commissions scolaires);

CONSIDÉRANT les besoins énormes qui existent dans le domaine de la lecture, tant à l'école qu'à la maison;

CONSIDÉRANT les plans de réussite des établissements et les initiatives locales déjà entreprises dans plusieurs écoles au regard du développement de la lecture chez les élèves;

CONSIDÉRANT les discussions survenues sur cette question lors de l'assemblée du 26 janvier 2005 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 23 février 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-011) suite

CONSIDÉRANT que le plan d'action semble présenter un niveau élevé d'encadrement laissant peu de latitude aux commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que les modalités d'application que laisse entrevoir le plan d'action ne correspondent pas aux besoins particuliers de toutes les commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière

- de demander au ministère de l'Éducation de réviser les paramètres du plan d'action sur la lecture à l'école, notamment en laissant une marge de manœuvre plus grande aux commissions scolaires quant aux modalités d'application du plan;
- et de transmettre cette résolution aux autres commissions scolaires du Québec et de solliciter leur appui dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 La réforme de l'éducation : informations générales

Mme Lauriault présente un résumé du nouveau régime pédagogique de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire qui devrait entrer en vigueur le 28 mars prochain. Elle précise que, sur la scène locale, une rencontre d'information a eu lieu sur cette question avec les directions d'établissement le 14 février et que, le 7 mars, les directions des services des ressources éducatives des commissions scolaires outaouaises se rencontreront et émettront au ministère un avis favorable.

B-3 Dépôt de comptes rendus

a) Comité de coordination pédagogique du 28 janvier 2005

Le compte rendu est déposé.

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-012 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Charles Langevin;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin que les registres de chèques de la CSHBO du 24 janvier au 1^{er} février 2005 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

- C-2 RÉSOLUTION 2005-CC-013 Démission M. Dennis Hubbel, contractant, entretien ménager, école St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie)**

CONSIDÉRANT la démission du contractant M. Dennis Hubbel pour le contrat d'entretien ménager à l'école St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie), effective en date du 01 février 2005;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière et résolu d'accepter la démission de M. Dennis Hubbel pour le contrat d'entretien ménager à l'école St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-3 RÉSOLUTION 2005-CC-014 Remplacement du contractant M. Dennis Hubbel, entretien ménager, école St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie)**

CONSIDÉRANT la démission en date du 01 février 2005 du contractant M. Dennis Hubbel pour le contrat d'entretien ménager à l'école St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu d'accepter la deuxième (2^e) plus basse soumission (voir tableau comparatif) pour l'entretien ménager à l'école St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie), au montant de 24 770 \$ (taxes incluses), de l'Entreprise Crêtes, à compter du 01 février 2005.

TABLEAU COMPARATIF

| Noms | Montant soumissionné, taxes incluses |
|----------------|---|
| Dennis Hubbell | 22 880,00 \$ |
| Tony Crêtes | 24 477,00 \$ |
| Nelson Paul | 29 500,00 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-4 RÉSOLUTION 2005-CC-015 Entente protocolaire entre la municipalité et la fabrique de Bois-Franc et la CSHBO**

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité et de la fabrique de Bois-Franc de renégocier l'entente protocolaire pour l'utilisation en commun des immobilisations sportives et l'entretien des voies d'accès;

CONSIDÉRANT que les parties se sont rencontrées;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources matérielles;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-015) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de renouveler l'entente à partir du 1^{er} juillet 2005 et d'accepter le nouveau partage des coûts suivant :

25,0 % pour la municipalité
37,5 % pour la fabrique
37,5 % pour la CSHBO

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire l'entente protocolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2005-CC-016 Entente entre M. James Bower et la CSHBO

CONSIDÉRANT la demande de M. James Bower pour le Marché Bower's;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau d'accepter l'offre de location du stationnement au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge aux conditions suivantes :

- mensualité de 100,00 \$
- le déneigement sera sous la responsabilité du locataire

Cette offre est d'une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} mars 2005, et renouvelable annuellement avec un avis de 60 jours.

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire l'entente avec M. James Bower.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu CRT (enseignant) 2004-12-06

Le compte rendu est déposé.

D-2 Projet de calendrier de travail et jours chômés et payés 2005-2006 (personnel cadre, PPE et soutien)

M. Houde dépose le projet de calendrier, dans le cadre de la consultation en cours, et demande aux commissaires de déplacer le congé prévu du 23 décembre 2005 au 6 janvier 2006.



Numér de résolution
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

D-3 Rencontre comité des ressources humaines

M. Houde annonce aux membres du comité qu'il souhaite les voir à la fin de la séance pour fixer une date de rencontre.

D-4 RÉSOLUTION 2005-CC-017 Démission commissaire

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction générale par le commissaire monsieur Robert Chalifoux;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de prendre acte de la démission du commissaire monsieur Robert Chalifoux qui prendra effet le 28 février 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2005-CC-018 Nomination de la présidente d'élection

CONSIDÉRANT la démission du commissaire monsieur Robert Chalifoux, au siège numéro 5, en date du 28 février 2005;

CONSIDÉRANT qu'il reste plus de douze mois à courir au mandat du commissaire monsieur Robert Chalifoux;

CONSIDÉRANT que, selon l'article 200 de la *Loi sur les élections scolaires*, il est nécessaire de tenir une élection partielle pour combler ce siège;

CONSIDÉRANT l'obligation du conseil des commissaires de nommer une personne pour agir en tant que président ou présidente d'élection;

CONSIDÉRANT que, selon l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*, le poste de président ou présidente d'élection revient d'office à la directrice générale, à moins qu'elle ne préfère s'abstenir et soit autorisée à le faire par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que la directrice générale est disposée à occuper le poste de présidente d'élection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie de nommer la directrice générale, madame Marlène Thonnard, au poste de présidente d'élection et de lui donner le mandat de nommer un/une secrétaire d'élection s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 RÉSOLUTION 2005-CC-019 Rémunération de la présidente d'élection

CONSIDÉRANT qu'une élection partielle aura lieu pour combler le siège numéro 5 au conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-019) suite

CONSIDÉRANT les termes de l'article 30 de la *Loi sur les élections scolaires* relativement à la fixation, par la commission scolaire, du tarif de la rémunération et des frais du personnel électoral;

CONSIDÉRANT que ledit tarif ne peut excéder celui fixé en vertu de la *Loi électorale* (L.R.Q., c., E-3.3) et du règlement sur le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral;

CONSIDÉRANT le temps, les déplacements et les autres frais qui seront encourus par la présidente d'élection au cours du processus électoral;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que la rémunération de la présidente d'élection, madame Marlène Thonnard, relativement à l'élection partielle visant à combler le siège numéro 5 du conseil des commissaires, soit fixé comme ci-après décrit :

- * présidente d'élection, un taux horaire de 30 \$/heure

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RÉSOLUTION 2005-CC-020 Loi sur l'accès à l'égalité en emploi

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi* dans des organismes publics;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, à titre de membre du réseau de l'éducation, fait partie des organismes visés par l'application de cette loi;

CONSIDÉRANT le désir de la commission scolaire de favoriser l'accès à l'égalité en emploi des quatre groupes visés par la loi;

CONSIDÉRANT les démarches en cours à la commission scolaire depuis le printemps 2002, démarches orientées vers l'élaboration d'un programme d'accès à l'égalité en emploi;

CONSIDÉRANT les consultations à effectuer auprès des syndicats et associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel

- d'adopter les mesures de redressement temporaires, les mesures d'égalité des chances, les mesures de soutien et les mesures de consultation et d'information du programme d'accès à l'égalité en emploi de la commission scolaire, mesures apparaissant au document joint à la présente résolution;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-020) suite

- de mandater la direction du service des ressources humaines pour mettre en place ledit programme au moment où la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse confirmera la conformité du programme soumis et d'y apporter les corrections s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2005-CC-021

**Comité de sélection, gestionnaire
d'établissement, secteur Vallée de la
Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel des directions
d'établissement;

CONSIDÉRANT les ouvertures de postes possibles au niveau de la gestion
des établissements;

CONSIDÉRANT les mouvements de personnel possibles engendrés par les
ouvertures de postes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau qu'un comité
de sélection soit formé et que ledit comité soit composé de deux (2)
commissaires, ainsi que de la direction générale, de la direction de l'école
et d'une personne ressource.

Commissaires

Damien Lafrenière
Charles Langevin

Substituts

Marie-Anne Poulin
Chantal Galipeau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2005-CC-022

**Comité de sélection, gestionnaire
d'établissement, secteur Pontiac**

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel des directions
d'établissement;

CONSIDÉRANT les ouvertures de postes possibles au niveau de la gestion
des établissements;

CONSIDÉRANT les mouvements de personnel possibles engendrés par les
ouvertures de postes;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-022) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron qu'un comité de sélection soit formé et que ledit comité soit composé de deux (2) commissaires, ainsi que de la direction générale, de la direction de l'école et d'une personne ressource.

Commissaires
Reid Soucie
Denise Miron Marion

Substituts
Guylaine Marcil
Annette Dumouchel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-10 Campagne de promotion du respect 2004-2005

M. Houde présente le document.

D-11 Fête-O-Bois (le jeudi 2 juin 2005, Mont-Ste-Marie)

M. Houde annonce que la Fête-O-Bois 2005 aura lieu le 2 juin au Mont-Ste-Marie.

E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

**E-1 RÉSOLUTION 2005-CC-023 Villages branchés – phase II –
entrepreneur et fournisseur**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a été autorisée par le ministère de l'Éducation pour aller de l'avant dans la mise en place d'un réseau de fibres optiques pour l'ensemble de son territoire, en partenariat avec les MRC de Pontiac et de la Vallée de la Gatineau;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est le maître-d'œuvre dans la réalisation de ce projet, conformément aux dispositions du programme «Villages branchés du Québec»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a retenu les services de Xit Télécom inc, firme de professionnels, pour la réalisation de l'ingénierie détaillée, la surveillance des travaux et la préparation des appels d'offres pour la construction du réseau et l'achat des équipements optoélectroniques;

CONSIDÉRANT que la première phase du projet, soit l'ingénierie détaillée, est en voie de se terminer dans les prochaines semaines et que l'on doit se préparer pour la deuxième phase qui est la construction du réseau;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit lancer un appel d'offres pour le choix d'un entrepreneur qui sera mandaté pour la construction du réseau;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 février 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-023) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit lancer un appel d'offres pour le choix d'un fournisseur des équipements optoélectroniques;

CONSIDÉRANT que le choix de l'entrepreneur en construction de réseaux de fibres optiques se fait par un comité de sélection qui aura respecté un processus décrit aux articles 935 et suivants du Code municipal (L.R.Q., C-21.1);

CONSIDÉRANT que la phase II du projet doit suivre son cours immédiatement après le choix de l'entrepreneur pour respecter l'échéancier;

CONSIDÉRANT que la directrice générale, madame Marlène Thonnard, et le président, monsieur Daniel Moreau, sont les représentants du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que le conseil des commissaires mandate la directrice générale, madame Marlène Thonnard, et le président, monsieur Daniel Moreau, à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, concernant le choix de l'entrepreneur qui fera la construction du réseau de fibres optiques sur l'ensemble du territoire et le choix du fournisseur pour l'achat des équipements optoélectroniques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RÉSOLUTION 2005-CC-024

**Déléguée officielle à l'assemblée
générale de la Société GRICS**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel

- que la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soit et est par la présente nommée déléguée officielle de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;
- que la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 23 février 2005

F- AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

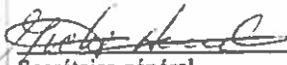
Le président monsieur Daniel Moreau demande à M. Houde d'expliquer le processus électoral relatif à l'élection partielle qui visera à combler le siège numéro 5. M. Houde répond qu'un avis d'élection doit être émis avant le 30 mars 2005 et que les mises en candidature se dérouleront du 33e jour précédant le scrutin au 28e jour précédant le scrutin. La date de celui-ci est fixé au dimanche 5 juin 2005, avec un vote par anticipation le dimanche précédent (29 mai 2005).

F-3 RÉSOLUTION 2005-CC-025 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 mars 2005, à Fort-Coulonge


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 mars 2005, à 19 h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Louise Piché Larocque, Diane Nault, Guylaine Marcil, Stéphanie Pilon, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion et Chantal Galipeau et messieurs Charles Langevin, Éric Éthier, Daniel Moreau, Reid Soucie, Bernard Caron, Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire)

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale

M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources financières et matérielles et du transport scolaire

Mme Manon Lauriault, directrice du service des ressources éducatives

M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, adresse un mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-026

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-02-23
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Nomination de délégué(e)s officiel(le)s à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec (**point biffé**)
- 6- CRÉO : place faite aux élu(e)s scolaires (**point reporté**)
- 7- Politique de communication



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 mars 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-026) suite

- 8- Procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnel en Outaouais
- 9- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 22 février 2005
- 10- Rapport de la directrice générale

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Calendrier scolaire 2005-2006 - adoption
- 2- Clientèle scolaire
 - a) Fluctuations de la clientèle scolaire
 - b) Organisation scolaire 2005-2006 – informations générales
- 3- La réforme de l'éducation : informations
- 4- Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité des politiques pédagogiques du 9 février 2005
 - b) Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 15 février 2005
 - c) Comité de coordination pédagogique du 9 février 2005

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 2- Registre des chèques
- 3- Rapport budgétaire périodique
- 4- Projets prioritaires d'investissement 2005-2006
- 5- Entente loisirs entre la commission scolaire et la Ville de Gracefield
- 6- Échange d'équipements (point biffé)
- 7- Entente entre la Ville de Maniwaki, la CSHBO et le Club Lions pour l'aménagement de la cour d'école de l'école Christ-Roi

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission soutien technique
- 2- Délégation de pouvoir – adoption plan d'effectifs
- 3- Organisation administrative du personnel de gestion de la CSHBO 2005-2006
- 4- Compte rendu CRT (professionnel) : 2005-03-09
- 5- Moyens de pression

E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1- Le point sur Villages branchés
- 2- OSBL

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 27 avril 2005, à Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2005

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-027

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 23
février 2005**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 23 février 2005 conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

Mme Carole Letendre, représentante syndicale, fait une présentation sur la future politique de communication de la commission scolaire.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire Madeleine Aumond sur les pièces CC-8, CC-9 et CC-10.

A-5 Nomination de délégué(e)s officiel(le)s à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Le point a été biffé.

A-6 CRÉO : place faite aux élu(e)s scolaires

Le point a été remis à plus tard.

A-7 Politique de communication

La commissaire madame Madeleine Aumond suggère de reporter l'adoption de cette politique, ce que les commissaires acceptent.

A-8 Procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration du Conseil régional de la formation professionnelle en Outaouais

Les procès-verbaux sont déposés. Le commissaire monsieur Daniel Moreau répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin.

A-9 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 22 février 2005

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2005

A-10 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard explique que la plupart des dossiers en cours font déjà partie de l'ordre du jour et qu'il n'y a donc pas lieu de faire un rapport.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 RÉSOLUTION 2005-CC-028 Calendrier scolaire 2005-2006

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités engendrées par la réforme, soit le travail en équipe-cycle, la formation continue;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter le projet de calendrier scolaire 2005-2006, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Clientèle scolaire

a) Fluctuations de la clientèle scolaire

Mme Lauriault présente ce document qui spécifie, entre autres, que 3 440 élèves sont présentement inscrits pour la prochaine année scolaire, au préscolaire, au primaire et au secondaire, soit une centaine de moins que le nombre actuel.

b) Organisation scolaire 2005-2006 – informations générales

Mme Lauriault donne verbalement des précisions sur les fluctuations attendues dans les divers établissements de la commission scolaire l'an prochain, ainsi que les répercussions en termes de groupes. Un document écrit doit être déposé lors d'un prochain conseil.

B-3 La réforme de l'éducation : informations

Mme Lauriault donne diverses informations sur la réforme scolaire, précisant notamment qu'une importante foire de maisons d'édition aura lieu à la Cité étudiante le 16 mai prochain.

B-4 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité des politiques pédagogiques du 9 février 2005
- b) Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 15 février 2005
- c) Comité de coordination pédagogique du 9 février 2005

Les comptes rendus sont déposés.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2005

**C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-029 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la CSHBO du 9 février au 9 mars 2005 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Rapport budgétaire périodique

M. Beaudin dépose et explique le rapport budgétaire périodique.

**C-3 RÉSOLUTION 2005-CC-030 Budget d'investissement 2005-2006
– projets prioritaires**

CONSIDÉRANT l'état du parc immobilier scolaire;

CONSIDÉRANT la consultation des directions des établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter la liste des projets prioritaires d'investissement pour l'année 2005-2006 pour un montant de 300 000 \$.

La liste est déposée sur place :

Pontiac

| | |
|--|-----------|
| École primaire Envolée (toiture) | 31 500 \$ |
| École primaire Envolée (réservoir d'huile) | 45 700 \$ |

Cœur de la Gatineau

| | |
|---|------------|
| École primaire et secondaire Gracefield (toiture) | 100 000 \$ |
| École Notre-Dame-de-Grâces (toiture) | 32 800 \$ |

Haute-Gatineau

| | |
|-----------------------------|-----------|
| Cité étudiante (passerelle) | 50 000 \$ |
| École St-Boniface (toiture) | 12 000 \$ |
| École Laval (toiture) | 28 000 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2005

**C-4 RÉSOLUTION 2005-CC-031 Entente loisirs – Ville de Gracefield et
école primaire et secondaire Sacré-Coeur**

CONSIDÉRANT les négociations entre les parties, le 18 février 2005;

CONSIDÉRANT l'acceptation de l'entente par le conseil d'établissement et la Ville de Gracefield;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau d'accepter l'entente pour une période d'un an, à compter du 1^{er} juillet 2005. L'entente se renouvellera automatiquement d'année en année, sauf si une demande de révision est demandée par l'une ou l'autre des parties.

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer le document au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 Échange d'équipements

Le point a été biffé.

**C-6 RÉSOLUTION 2005-CC-032 Entente concernant le parc Lions, entre la
Ville de Maniwaki, la Commission
scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et
le Club Lions de Maniwaki**

CONSIDÉRANT qu'un projet changeant la localisation du parc Lions dans la cour de l'école Couvent Christ-Roi est en préparation;

CONSIDÉRANT que ce projet intéresse les trois (3) organismes;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signer une entente établissant les engagements et responsabilités de chaque partie;

CONSIDÉRANT que la Ville de Maniwaki s'engage à transférer le parc et aménager une aire de repos et de stationnement et en défrayer les coûts;

CONSIDÉRANT que le Club Lions s'engage à défrayer les coûts des nouvelles structures (40 000 à 50 000 \$);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à défrayer les coûts d'utilisation des nouvelles structures et d'assurer l'entretien annuel des jeux (annexe B);

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources matérielles d'approuver le nouvel emplacement du parc, ainsi que les aménagements futurs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque d'accepter l'entente pour une période de vingt-cinq (25) ans à compter de sa signature;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-032) suite

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer le document au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2005-CC-033 Démission personnel soutien technique

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par madame Nathalie Beaumont;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de prendre acte de la démission de madame Nathalie Beaumont à titre de technicienne en éducation spécialisée aux écoles Ste-Anne et l'Envolée en date du 1^{er} juillet 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2005-CC-034 Délégation de pouvoirs – adoption plan d'effectifs

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption des plans d'effectifs du personnel de soutien et professionnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marciel de mandater la directrice générale d'adopter les plans d'effectifs pour l'année scolaire 2005-2006 de ces personnels, tel que convenu par les conventions collectives respectives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2005-CC-035 Nomination direction adjointe établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

CONSIDÉRANT la vacance au poste d'adjoint à l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau, suite au départ de monsieur Denis Forcier;

CONSIDÉRANT la demande de madame Manon Lauriault, directrice du service des ressources éducatives;

CONSIDÉRANT la politique d'emploi des gestionnaires de commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de nommer madame Manon Lauriault à titre de directrice adjointe à l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau et ce, à partir du 1^{er} juillet 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2005

**RÉSOLUTION 2005-CC-036 Nomination direction du service des
ressources éducatives**

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction du service des ressources éducatives;

CONSIDÉRANT la politique d'emploi des gestionnaires de commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la présidence et de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de nommer monsieur Stéphane Rondeau à titre de directeur du service des ressources éducatives à partir du 1^{er} juillet 2005 et de soumettre ce dernier à une période probatoire qui prendra fin le 30 juin 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2005-CC-037 Nomination temporaire – responsable de
l'informatique**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la construction d'un réseau de fibres optiques sur le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT l'ampleur des travaux qui s'annoncent au niveau de l'implantation de projets pédagogiques informatisés;

CONSIDÉRANT la décroissance de notre clientèle dans les écoles de villages et la nécessité d'utiliser les nouvelles technologies pour mettre ces écoles en réseau;

CONSIDÉRANT la réorganisation du service de l'informatique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la nécessité d'une ressource supplémentaire ponctuelle pour répondre à ces besoins;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer temporairement monsieur Richard Leblanc à titre de responsable de l'informatique, affecté aux ressources éducatives, à partir du 1^{er} juillet 2005 et ce, pour l'année scolaire 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2005-CC-038 Affectation temporaire – direction
adjointe établissement Le Rucher de la
Vallée de la Gatineau**

CONSIDÉRANT la nomination temporaire de monsieur Richard Leblanc;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-038) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de nommer monsieur Richard Germain à titre de directeur adjoint à l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau à partir du 1^{er} juillet 2005 et ce, pour l'année scolaire 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-039

**Nomination temporaire – direction
adjointe CÉHG**

CONSIDÉRANT la nomination temporaire de monsieur Richard Germain au poste de directeur adjoint à l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau;

CONSIDÉRANT la vacance à un poste d'adjoint à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT la sélection dont a fait l'objet monsieur Paul Morin l'automne dernier;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin de nommer monsieur Paul Morin à titre de directeur adjoint temporaire à partir du 1^{er} juillet 2005 et ce, pour l'année scolaire 2005-2006, et de soumettre ce dernier à une période probatoire qui prendra fin le 30 juin 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-040

**Nomination direction des services
administratifs**

CONSIDÉRANT les difficultés qu'éprouve la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au niveau du recrutement des cadres supérieurs;

CONSIDÉRANT l'étendue du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et la dispersion de ses bâtiments;

CONSIDÉRANT les difficultés que cela engendre au niveau des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT l'hypothèse soumise par la direction générale de regrouper les services administratifs et de créer des postes de cadres intermédiaires;

CONSIDÉRANT que ce regroupement des services comprendra les ressources matérielles, le service du transport et le service des ressources financières;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, monsieur Jean-Claude Beaudin cumulera plusieurs fonctions;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-040) suite

- IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau
- de nommer monsieur Jean-Claude Beaudin directeur des services administratifs;
 - de lui accorder la classification D-1;
 - de mandater la directrice générale à entreprendre les démarches afin de faire reconnaître ce classement par le MEQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2005-CC-041 Nomination direction d'établissement
Primaire Pontiac**

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction à l'établissement Primaire Pontiac;

CONSIDÉRANT la politique d'emploi des gestionnaires de commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Stéphanie Pilon de nommer madame Lorraine Meilleur à titre de directrice à l'établissement Primaire Pontiac à partir du 1^{er} juillet 2005 et de soumettre cette dernière à une période probatoire qui prendra fin le 30 juin 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-042 Nomination directeur général adjoint

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, selon l'article 198 de la *Loi sur l'instruction publique*, de nommer une direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque de nommer monsieur Michel Houde à titre de directeur général adjoint et ce, à partir du 1^{er} juillet 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2005-CC-043 Organisation administrative du personnel
de gestion de la CSHBO et le plan
d'affectation des administrateurs,
directeurs et directrices d'établissement**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 mars 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-043) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale, madame Marlène Thonnard;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le plan d'organisation administrative du personnel de gestion et le plan d'affectation pour l'année scolaire 2005-2006, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 Compte rendu CRT (professionnel) : 2005-03-09

Le compte rendu est déposé.

D-5 Moyens de pression

M. Houde donne des nouvelles sur l'état de la situation au niveau des relations de travail et souligne que tout se passe d'une façon acceptable, jusqu'ici.

E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

E-1 Le point sur Villages branchés

Mme Thonnard fait le point sur le dossier et explique que les travaux avancent bien. La construction du réseau devrait débuter incessamment et la mise en opération devrait se faire à l'automne. Elle ajoute qu'un télécommunicateur (Vidéotron) est intéressé à se joindre au projet, ce qui réduirait les coûts des partenaires impliqués dans le projet.

E-2 RÉSOLUTION 2005-CC-044 Organisme sans but lucratif

CONSIDÉRANT la construction du réseau de fibres optiques sur le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la formation de l'organisme sans but lucratif «Connexion fibre Picanoc» à titre de gestionnaire de réseau;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est membre du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit nommer deux (2) délégué(e)s officiel(le)s au conseil d'administration pour la représenter et agir en son nom;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient nommés comme membres délégués officiels de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif «Connexion fibre Picanoc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 mars 2005

F- AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

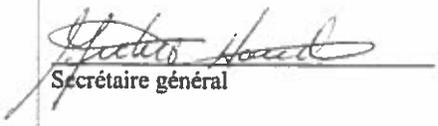
Pas de questions.

F-3 RÉSOLUTION 2005-CC-045 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 avril 2005, à Fort-Coulonge


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 avril 2005, à 19 h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Guylaine Marcil, Stéphanie Pilon, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion et Chantal Galipeau et messieurs Charles Langevin, Éric Éthier, Daniel Moreau, Bernard Caron, Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : madame Louise Piché Larocque et monsieur Reid Soucie

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale

Mme Manon Lauriault, directrice du service des ressources éducatives

M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-046 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de traiter certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-047 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-048 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-048) suite

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-03-30
b) Suivis
- 3- Dépôt du procès-verbal du CE 2005-02-23
- 4- Parole au public

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 5- Application de la clause 5-9.05 de l'entente locale (point déplacé)

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 5- Correspondance
- 6- CRÉO : place faite aux élu(e)s scolaires
- 7- Brunch 2005 de la Fondation du CSVG
- 8- Renouvellement de l'entente spécifique portant sur la prévention de l'abandon scolaire en Outaouais
- 9- Politique de communication
- 10- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 5 avril 2005
- 11- Procès-verbal de la Table Éducation Outaouais du 11 février 2005
- 12- Procès-verbal de la Table de développement social du 15 février 2005
- 13- Rapport de la directrice générale
- 14- Chapeau les filles
- 15- Résultats MÉLS
- 16- Compte rendu du conseil général
- 17- Déléguée officielle au conseil général

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Prévisions de la clientèle scolaire 2005-2006

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Demande d'inscription aux services électroniques «Clic revenu»
- 3- Nouvelle charte des distances routières

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu : CRT (enseignant), 2005-03-10
- 2- Compte rendu : comité qualité de vie au travail, 2005-02-11
- 3- Démission enseignant
- 4- Démission enseignant
- 6- Projet de règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*
- 7- Projet de règlement, calendrier des rencontres, conseil des commissaires



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-048) suite

- 8- Programme d'égalité en emploi
- 9- Politique pour contrer la violence et le harcèlement
- 10- Engagement contre-maître
- 11- Adoption calendrier de travail du personnel professionnel, cadre et de soutien

E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1- Villages branchés
- 2- Connexion Fibres Picanoc
- 3- Déléguée officielle à l'assemblée générale de la société GRICS

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Note reçue le 24 février 2005, de Claire Gendron, directrice du support aux opérations, du partenariat et de l'information sur le marché du travail à Emploi-Québec Outaouais, qui a pour objet : Lancement des perspectives professionnelles 2004-2005
- 3- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 25 mai 2005, à Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-049

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 30 mars
2005**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 23 février 2005 conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, à l'exception d'un changement à la page 782 (corriger le nom d'une commissaire : madame Marie-Anne Poulin au lieu de madame Stéphanie Poulin).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Dépôt du procès-verbal du CE 2005-02-23

Le procès-verbal est déposé.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

A-4 Parole au public

La présidente du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (SPEHR), Mme Josée Scalabrini et une représentante de la formation générale des adultes, accompagnées de plusieurs dizaines de membres, prennent la parole pour faire une intervention relativement aux négociations en cours. Mme Scalabrini invite les commissaires à appuyer leurs revendications en signant une lettre distribuée sur place.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-5 RÉSOLUTION 2005-CC-050 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de traiter le point D-5 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-051 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-052 Application de la clause 5-9.05 de l'entente locale

CONSIDÉRANT les absences répétées de monsieur Samir Blah;

CONSIDÉRANT l'article 5-9.05 de l'entente locale;

CONSIDÉRANT qu'il y a bris de contrat;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de résilier le contrat de monsieur Samir Blah pour bris de contrat et ce, à compter du début de son absence, le 11 janvier 2005, et de mandater le directeur du service des ressources humaines de faire parvenir tous les avis requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-5 Correspondance

La directrice générale, Mme Marlène Thonnard, répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement à certaines pièces de correspondance. La commissaire madame Marie-Anne Poulin propose l'adoption d'une résolution d'appui au niveau du certificat en enseignement d'un an en mathématique, en sciences et en anglais, langue seconde.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

RÉSOLUTION 2005-CC-053

**Certificat en enseignement d'un an
en mathématique, en sciences et en
anglais, langue seconde**

CONSIDÉRANT que, selon les exigences du programme de formation des maîtres en vigueur au Québec, le titulaire d'un diplôme universitaire dans une discipline autre que l'enseignement doit se soumettre à une formation de deux ans et plus pour pouvoir enseigner;

CONSIDÉRANT que l'on prévoit que la pénurie actuelle d'enseignants au champ d'anglais, langue seconde, et au champ des mathématiques et des sciences se maintiendra pendant plusieurs années;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires se voient dans l'obligation de demander des tolérances en enseignement pour les personnes qui ne détiennent pas de brevet d'enseignement dans ces disciplines visées;

CONSIDÉRANT que certaines personnes souhaiteraient obtenir un brevet d'enseignement et poursuivre une carrière dans l'enseignement;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons financières, plusieurs personnes ne peuvent entreprendre un programme de cette durée;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin et adopté à l'unanimité :

QUE le conseil des commissaires demande au ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport d'autoriser les universités à offrir un programme d'un an en anglais, langue seconde, et un programme en mathématiques et sciences menant au brevet d'enseignement;

QUE cette mesure soit autorisée pour une durée maximale de cinq ans;

ET QUE la présente résolution soit transmise au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 CRÉO : place faite aux élues et élus scolaires

Le président monsieur Daniel Moreau souligne que la Conférence régionale des élues et élus de l'Outaouais examine présentement une proposition touchant la représentation des commissaires scolaires. Cette proposition permettrait à un ou une commissaire de l'Outaouais de siéger sur le conseil de la CRÉO.

A-7 Brunch 2005 de la Fondation du CSVG

Les commissaires intéressé(e)s à participer au brunch annuel du Centre de santé de la Vallée de la Gatineau sont invité(e)s à contacter Mme Sandra-Ann Rodgers.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

**A-8 RÉSOLUTION 2005-CC-054 Renouvellement de l'entente spécifique
portant sur la prévention de l'abandon
scolaire en Outaouais**

CONSIDÉRANT l'entente spécifique convenue entre différents partenaires, dont les commissions scolaires de l'Outaouais, dans le cadre de la mise en place d'une stratégie régionale portant sur la prévention de l'abandon scolaire;

CONSIDÉRANT que ladite entente vise à intégrer et faire participer les jeunes au développement local, régional et international, réduire les inégalités par des projets structurants pour contrer la pauvreté chez les jeunes et briser le cercle de l'exclusion et répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par l'application de mesures concrètes visant la réduction de l'abandon scolaire et l'élargissement de l'offre de formation;

CONSIDÉRANT que ladite entente est d'une durée de trois années et qu'elle viendra à échéance en 2005;

CONSIDÉRANT la problématique récurrente de l'abandon scolaire en Outaouais et l'importance de poursuivre les interventions en vue de parer aux conséquences de cette situation sur le développement de la région;

CONSIDÉRANT que les plans stratégiques des commissions scolaires font de la lutte à l'abandon scolaire une priorité;

CONSIDÉRANT que la non reconduction de ladite entente mettrait en péril les services à offrir à une clientèle très fragile qui nécessite une intervention concertée de tous les partenaires;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la pérennité d'organismes dispensateurs de services agissant directement sur l'abandon scolaire, dont Vallée-Jeunesse;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de suivi à l'entente spécifique, du service des ressources éducatives et de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que l'entente spécifique dans le cadre de la mise en place d'une stratégie régionale portant sur la prévention de l'abandon scolaire en Outaouais soit reconduite avec les mêmes engagements de la part des partenaires qui y ont adhéré et aux mêmes conditions quant à sa portée et son évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 RÉSOLUTION 2005-CC-055 Politique de communication

CONSIDÉRANT la révision de la politique de communication par le comité de l'administration générale;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-055) suite

CONSIDÉRANT les recommandations apportées par le comité de l'administration générale;

CONSIDÉRANT que le document a été soumis au processus de consultation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la politique de communication soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 5 avril 2005

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et messieurs Bernard Caron et Éric Éthier.

A-11 Procès-verbal de la Table Éducation Outaouais du 11 février 2005

Dépôt du procès-verbal.

A-12 Procès-verbal de la Table de développement social du 15 février 2005

Le procès-verbal est déposé.

A-13 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde quatre points.

- Au niveau du projet de règles budgétaires du ministère, la commission scolaire a appris que le gouvernement se propose d'assumer les coûts de système et qu'un montant supplémentaire de 10 millions \$ sera alloué pour les élèves en difficulté (mesure 30320, «Encadrement des élèves et soutien aux parents et aux enseignants»). Aussi, une somme de 520 millions \$ sera accordée, sur plusieurs années, à la rénovation du parc immobilier et le redressement du niveau du transport scolaire se poursuivra.
- Le concours pour le poste de direction adjointe à l'établissement Primaire Pontiac s'est terminé vendredi dernier. Les entrevues auront lieu le 9 mai 2005.
- Un nouveau directeur général des directions régionales a été nommé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en la personne de M. Alain Veilleux. Mme Thonnard mentionne aussi que le directeur régional de l'Outaouais, M. Claude Landry, a quitté ses fonctions il y a quelques semaines pour devenir directeur général régional d'Emploi-Québec. Il est présentement remplacé par intérim.
- Deux élèves de 5^e secondaire représenteront nos régions au congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec, soit Carole-Anne Gauthier Roussel (école secondaire Sieur-de-Coulonge) et Mathieu Boisvert (Cité étudiante de la Haute-Gatineau).



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

A-14 Chapeau les filles

Mme Thonnard dépose le communiqué émis au sujet des trois étudiantes du Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau qui se sont illustrées au palier régional du concours Chapeau les filles. Il s'agit de Roxanne Dubois, Sara Paquette et Sophie Lefebvre. Le président monsieur Daniel Moreau propose d'adopter une résolution de félicitations.

RÉSOLUTION 2005-CC-056 Félicitations

CONSIDÉRANT le dévoilement du nom des gagnantes régionales du concours Chapeau les filles, tenu à Gatineau le 7 avril dernier;

CONSIDÉRANT que trois élèves du Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau se sont signalées et ont obtenu des bourses de 500 \$, soit Roxanne Dubois, Sara Paquette et Sophie Lefebvre ;

CONSIDÉRANT que ces honneurs rejaillissent sur l'ensemble de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais félicite chaleureusement Mlles Roxanne Dubois, Sara Paquette et Sophie Lefebvre pour les honneurs qu'elles ont recueillis dans le cadre du volet régional du concours Chapeau les filles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-15 Résultats MÉLS

Mme Thonnard présente un communiqué relatant les résultats obtenus par les élèves de la commission scolaire aux épreuves uniques de juin. Elle explique que ces résultats sont très encourageants et qu'il y aura une présentation plus complète sur cette question lors de l'assemblée de mai.

A-16 Compte rendu du conseil général

La commissaire madame Madeleine Aumond donne des informations sur le dernier conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, notamment au sujet des élèves en difficultés, de la démocratie scolaire et des négociations en cours.

A-17 RÉSOLUTION 2005-CC-057 **Nomination d'une déléguée officielle et d'un substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2003-CC-399, nommant la commissaire madame Madeleine Aumond comme substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec lors d'absence du délégué officiel, le commissaire monsieur Daniel Moreau;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-057 suite)

CONSIDÉRANT que les commissaires monsieur Daniel Moreau et Madeleine Aumond souhaitent interchanger leurs rôles au conseil général;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la commissaire madame Madeleine Aumond soit nommée déléguée officielle de la CSHBO au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec et que le commissaire monsieur Daniel Moreau soit nommé substitut lors d'absence de la déléguée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Prévissions de la clientèle scolaire 2005-2006

Mme Lauriault explique les documents et souligne qu'ils présentent essentiellement les mêmes données que ce qui avait été dévoilé verbalement lors de la séance précédente.

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-058 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Madeleine Aumond;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que les registres de chèques de la CSHBO du 22 mars au 11 avril 2005 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2005-CC-059 Demande d'inscription aux services électroniques «Clic revenu»

CONSIDÉRANT l'offre d'utilisation des services électroniques du ministère du Revenu du Québec;

CONSIDÉRANT que ces services permettront de consulter et d'effectuer les transactions relatives au dossier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais directement sur le site du ministère, incluant la production de déclaration et le paiement des sommes dues;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-059) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau de mandater M. Jean-Claude Beaudin, directeur des services administratifs, pour effectuer la demande d'inscription de la CSHBO aux services électroniques de «Clic revenu», en date du 27 avril 2005 et à signer les documents exigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Nouvelle charte des distances routières

La grille est déposée.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu : CRT (enseignant), 2005-03-10

Le compte rendu est déposé.

D-2 Compte rendu : comité qualité de vie au travail, 2005-02-11

M. Houde dépose le compte rendu.

D-3 RÉSOLUTION 2005-CC-060 Démission enseignant

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par M. François Charland, enseignant au champ 10 (musique) à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de prendre acte de la démission de M. François Charland, en date du 23 mars 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2005-CC-061 Démission enseignant

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par M. Anthony Germain, enseignant à temps partiel au champ 8 (anglais langue seconde) à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau de prendre acte de la démission de M. Anthony Germain, en date du 15 avril 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

D-6 RÉSOLUTION 2005-CC-062

**Projet de règlement relatif à l'article
169 de la Loi sur l'instruction
publique**

CONSIDÉRANT que les infrastructures informatiques que la commission scolaire s'est donnée ouvrent de nouvelles possibilités quant à la participation d'un, d'une ou de commissaire(s) à une séance du conseil des commissaires à l'aide de moyens permettant aux personnes qui participent ou qui assistent à cette séance de communiquer immédiatement entre elles;

CONSIDÉRANT les nouvelles dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* (article 169);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter le projet sur le règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique* (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), tel que spécifié comme suit :

SÉANCES HIVERNALES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent entre le 15 novembre et le 30 mars de chaque année scolaire se dérouleront d'office à la salle des Hauts-Bois (331, rue du Couvent, Maniwaki). Il sera aussi possible, pour les commissaires qui le désirent, d'utiliser la salle située à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (250, chemin de la Chute, Fort-Coulonge). Cette salle sera reliée à la salle des Hauts-Bois, *via* des équipements de transmission de la voix et de l'image, permettant une participation simultanée aux débats. Conformément à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, la personne qui préside la séance doit être physiquement présente au lieu fixé pour la séance (salle des Hauts-Bois), tout comme le directeur général ou la directrice générale. De plus, un commissaire ou une commissaire qui participe à la séance par l'intermédiaire d'équipements de transmission de la voix et de l'image est réputé(e) être présent(e) à cette séance.

AUTRES SÉANCES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent avant le 15 novembre ou après le 30 mars de chaque année scolaire, ainsi que les séances extraordinaires qui se tiennent durant l'entièreté de chaque année scolaire, peuvent elles aussi se dérouler selon la formule décrite ci-haut, mais à la condition qu'au moins deux commissaires en fassent la demande auprès du secrétariat général et que ladite demande soit approuvée par la présidence. L'autorisation n'est valide que pour une seule séance.

PARTICIPATION HORS TERRITOIRE

Dans certaines circonstances exceptionnelles, si un ou une commissaire se trouvant hors du territoire de la commission scolaire désire participer à une séance du conseil des commissaires, *via* des équipements de transmission de la voix (par exemple : téléphone) ou des équipements de transmission de la voix et de l'image (par exemple : webcam), il lui sera possible de le faire s'il en a formulé préalablement la demande auprès du secrétariat général et si ladite demande a été approuvée par la présidence. La demande doit être formulée au moins deux semaines à l'avance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

D-7 RÉSOLUTION 2005-CC-063

Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Le jour :

31 août 2005
28 septembre 2005
26 octobre 2005
30 novembre 2005
25 janvier 2006
22 février 2006
29 mars 2006
26 avril 2006
31 mai 2006
28 juin 2006

Le lieu :

Maniwaki
Fort-Coulonge
Fort-Coulonge
Maniwaki
Maniwaki
Maniwaki
Maniwaki
Fort-Coulonge
Maniwaki
Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2005-CC-064

Programme d'accès à l'égalité en emploi

CONSIDÉRANT les consultations auprès des associations et syndicats;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'adopter les modifications au programme d'accès à l'égalité en emploi tel que déposé par la direction du service des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2005-CC-065

Politique pour contrer la violence et le harcèlement

CONSIDÉRANT les obligations de la *Loi des normes du travail*;

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations et des syndicats;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-065) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'adopter la politique pour contrer la violence et le harcèlement tel que déposé par la direction du service des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-10 RÉSOLUTION 2005-CC-066 Embauche contremaître

CONSIDÉRANT la politique de gestion des administrateurs de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marciel de procéder à l'engagement de M. Michel Hubert à titre de contremaître. M. Hubert est entré en fonction le 25 avril 2005 et est soumis à une période probatoire d'une durée d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-11 RÉSOLUTION 2005-CC-067 Adoption du calendrier des jours
chômés et payés 2005-2006**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier des jours chôchés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'accepter le calendrier des jours chôchés et payés 2005-2006 tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chôchés et payés répartis comme suit :

| |
|------------------------------------|
| 1 ^{er} juillet 2005 |
| 5 septembre 2005 |
| 10 octobre 2005 |
| 26 au 30 décembre 2005 |
| 2 au 6 janvier 2006 |
| 1 ^{er} , 2 et 3 mars 2006 |
| 14 et 17 avril 2006 |
| 22 mai 2006 |
| 23 juin 2006 |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

E-1 Villages branchés

Mme Thonnard précise que l'ouverture des soumissions pour trouver les firmes chargées de la construction du réseau et de la fourniture des équipements aura lieu le 16 mai.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 avril 2005

E-2 Connexion Fibres Picanoc

Mme Thonnard note qu'une rencontre aura lieu le 3 mai prochain, au sujet de cet organisme qui opérera le réseau de Villages branchés au nom des partenaires.

E-3 RÉSOLUTION 2005-CC-068 Déléguée officielle et substitut à l'assemblée générale de la Société GRICS

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu :

QUE M. Marlène Thonnard, en sa qualité de directrice générale, soit et est par la présente nommée déléguée officielle de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

QU'en cas d'incapacité d'agir de la déléguée officielle, M. Stéphane Rondeau soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat;

ET QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F- AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Pas de questions des commissaires.

F-2 Note reçue le 24 février 2005, de Claire Gendron, directrice du support aux opérations, du partenariat et de l'information sur le marché du travail à Emploi-Québec Outaouais, qui a pour objet : Lancement des Perspectives professionnelles 2004-2005.

La note est déposée.

F-3 RÉSOLUTION 2005-CC-069 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 mai 2005, à Maniwaki


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 mai 2005, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Louise Piché Larocque, Guylaine Marcil, Stéphanie Pilon, Madeleine Aumond, Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion et Chantal Galipeau et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Reid Soucie, Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire)

Absences motivées : messieurs Bernard Caron et Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale

Mme Manon Lauriault, directrice du service des ressources éducatives

M. Jean-Claude Beaudin, directeur des services administratifs et du transport scolaire

M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général

Après l'assermentation de la commissaire madame Marie-Anne Poulin, élue par acclamation le 8 mai dernier, le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, félicite la nouvelle commissaire et adresse ses salutations aux personnes présentes. Il ouvre ensuite l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-070 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-04-27
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Taux de réussite et taux de diplomation
- 6- CRÉO : état de la situation
- 7- **Compte rendu du conseil général et de l'assemblée générale de la Fédération**



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 mai 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-070) suite

- 8- Procès-verbal de la Table de développement social du 23 mars 2005
 - 9- Rapport de la directrice générale
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Indicateurs nationaux – taux de réussite
 - 2- Stratégie d'intervention «Agir autrement»
 - 3- Réforme de l'éducation – informations
 - a) Équipes de travail
 - b) Rencontres régionales
 - c) Colloque élèves – informatique
 - 4- Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité des politiques pédagogiques du 7 avril 2005
 - b) Table de suivi à la réforme du 7 avril 2005
 - c) Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 12 avril 2005
 - d) Comité de coordination pédagogique du 5 mai 2005
- C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Registre des chèques
 - 2- Adoption du cadre budgétaire et des règles d'allocation des ressources
 - 3- Entretien ménager 2005-2006, renouvellement de contrat à M. René Dumouchel
 - 4- Contrat d'entretien ménager – école Laval, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau
 - 5- Contrat d'entretien ménager – école Notre-Dame-de-Grâces, Bouchette
 - 6- Contrat d'entretien ménager – école Ste-Anne, Île-du-Grand-Calumet
 - 7- Contrat d'entretien des gazons 2005-2009 – Cité étudiante de la Haute-Gatineau
 - 8- Contrat d'entretien des gazons 2005-2009 – Centre Pontiac, Fort-Coulonge
 - 9- Contrat d'entretien des gazons 2005-2009 – école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Chapeau
 - 10- Contrat d'entretien des gazons 2005-2009 – école Reine-Perreault, Blue Sea
 - 11- Lait-école, phase II – projet G05-06-136
 - 12- Assurances générales 2005-2006
 - 13- Projets prioritaires 2005-2006
- D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Compte rendu : CRT (PPE), 2005-04-28
 - 2- Démission enseignant
 - 3- Démission soutien technique
 - 4- Non rengagement enseignantes et enseignants – surplus de personnel - année scolaire 2005-2006
 - 5- Nomination direction adjointe, ESSC
 - 6- Nomination direction adjointe, établissement Primaire Pontiac
 - 7- Nomination direction adjointe, établissement Primaire Pontiac
 - 8- Liste des besoins personnel enseignant 2005-2006
 - 9- Soirée des retraitées et retraités (2 juin 2005)
 - 10- Dépôt plan d'effectifs personnel de soutien CSN
 - 11- État des négociations
- E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
- 1 a) Achat de serveurs et accessoires (dérogation)
 - 1 b) Achat de serveurs et accessoires
 - 2- Construction réseau de fibres optiques (Villages branchés)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-070) suite

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 29 juin 2005, à Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-071

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 27 avril
2005**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 27 avril 2005 conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Beaudin donne un aperçu des nouvelles règles budgétaires et souligne que le gouvernement provincial prévoit allouer au budget du ministère une augmentation de 2 %, soit 143,4 millions \$ additionnels, dont 83,9 millions \$ pour les commissions scolaires et 13,6 millions \$ pour le transport scolaire, entre autres. Les coûts de système seront absorbés et les autres dépenses seront indexés à 2,2 %. Un montant additionnel de 10 millions sera alloué à l'aide aux devoirs.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard et Mme Lauriault répondent aux questions des commissaires monsieur Charles Langevin et mesdames Madeleine Aumond et Chantal Galipeau, au sujet des pièces de correspondance CC-6, CC-9 et CC-14. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière exprime le souhait que le conseil des commissaires adopte un jour une politique environnementale.

A-5 Taux de réussite et taux de diplomation

Mme Thonnard présente un document sur le taux de réussite et le taux de diplomation à la CSHBO.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mai 2005

A-6 CRÉO : état de la situation

Le président monsieur Daniel Moreau explique qu'un siège sera accordé aux élus et élèves scolaires à la Conférence régionale des élus et élues de l'Outaouais. Ce siège sera occupé par le président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, M. Jocelyn Blondin, ou par la présidente de la Commission scolaire des Draveurs, Mme Christine Émond Lapointe.

A-7 Compte rendu du conseil général et de l'assemblée générale de la Fédération

La commissaire madame Madeleine Aumond dresse le compte rendu et précise que le conseil général a surtout porté sur les façons de rendre nos écoles plus attrayantes. Le forum des jeunes a d'ailleurs formulé plusieurs recommandations en ce sens : moins de cours magistraux, meilleure nutrition, plus d'activités physiques, classes moins nombreuses, port de l'uniforme, etc. Au niveau de la Fédération, trois personnes ont été nommées, dont la commissaire madame Madeleine Aumond à la commission permanente de l'éducation, Luc Maurice aux ressources humaines et Christine Émond Lapointe aux enjeux politiques. Un bilan des actions posées durant l'année a été fait, portant sur plusieurs sujets : adaptation scolaire, ordre des enseignants et enseignantes, qualité des services éducatifs dans les petites écoles, bibliothèques, développement de la formation professionnelle, formation continue, formation à distance, plan stratégique de la Fédération 2005-2008, négociations, gestion des ressources humaines, élections scolaires, pacte fiscal. La commissaire madame Madeleine Aumond a aussi montré l'affiche qui a été réalisée pour souligner la remise de l'Ordre du mérite scolaire à l'ex-commissaire madame Linda Lefebvre.

A-8 Procès-verbal de la Table de développement social du 23 mars 2005

Le procès-verbal est déposé.

A-9 Rapport de la directrice générale

La directrice générale, Mme Thonnard, aborde plusieurs points :

- le congrès ADIGECS, notamment au niveau de la mise en réseau des écoles;
- la visite du sous-ministre adjoint Despatie sur la régionalisation de la formation professionnelle et la tournée régionale du sous-ministre adjoint Pierre Bergevin;
- le dossier récréo-touristique, dont l'état d'avancement est prometteur, et le dossier ébénisterie, au sujet duquel une rencontre importante aura lieu le 14 juin prochain;
- la transition relative aux changements survenus chez les gestionnaires.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Indicateurs nationaux – taux de réussite

Mme Lauriault présente une statistique tirée des indicateurs nationaux au 30 juin 2004. Le taux de réussite et de qualification des élèves sortants du secondaire est de 72 %. Ce pourcentage indique une amélioration de 10 % par rapport au taux obtenu en juin 2003 (62 %).



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2005

B-2 Stratégie d'intervention «Agir autrement»

Mme Lauriault rappelle que la CSHBO bénéficie d'une allocation spécifique pour milieux défavorisés d'un montant de 450 000 \$ par année, depuis trois ans. Elle souligne que les équipes de direction du secondaire travaillent actuellement à la révision de leur plan de réussite à des fins de reddition de compte au MELSQ d'ici la fin juin. Un questionnaire sur l'environnement socio-éducatif (QES) a d'ailleurs été administré aux élèves et aux membres du personnel à la mi-année.

B-3 Réforme de l'éducation - informations

a) Équipes de travail

Mme Lauriault rend compte de ce qu'ont effectué les équipes de travail sur la différenciation pédagogique, les services éducatifs complémentaires, l'évaluation pédagogique et le bilan de fin de cycle.

b) Rencontres régionales

Mme Lauriault donne des informations sur deux rencontres régionales, une le 27 avril, sur la différenciation pédagogique (il y avait 25 représentants et représentantes de la CSHBO sur un total de 150 en provenance de tout l'Outaouais), et une le 28 avril, sur l'utilisation de l'informatique dans l'apprentissage (30 représentants et représentantes de la CSHBO).

c) Colloque élèves - informatique

Lors d'un colloque en informatique qui s'est déroulée à Gracefield récemment, des élèves du secondaire ont donné une formation à des élèves du primaire. Mme Lauriault souligne que cela ne s'était jamais fait ici auparavant. Une initiative à retenir.

B-4 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité des politiques pédagogiques du 7 avril 2005
- b) Table de suivi à la réforme du 7 avril 2005
- c) Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 12 avril 2005
- d) Comité de coordination pédagogique du 5 mai 2005

Les comptes rendus sont déposés.

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-072 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Annette Dumouchel;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2005

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2005-CC-072) suite

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que les registres de chèques de la CSHBO du 25 avril au 9 mai 2005 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2005-CC-073

**Le cadre budgétaire et les règles
d'allocation des ressources pour l'année
scolaire 2005-2006**

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières et du comité consultatif de gestion et sous réserve des consultations à faire auprès du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

CONSIDÉRANT le niveau de ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2005-2006, tel que déposés par la directrice générale, et de mandater la directrice générale à effectuer des adaptations s'il y a lieu, suite aux consultations à faire auprès du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2005-CC-074

**Entretien ménager 2005-2006 :
renouvellement de contrat**

CONSIDÉRANT la satisfaction de la direction d'école concernée;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur René Dumouchel a accepté de renouveler le contrat d'entretien ménager (incluant l'entretien du gazon et le déblaiement de la neige) à l'École l'Envolée de Campbell's Bay au même prix qu'en 2004-2005, mais en prenant en considération l'augmentation du coût de la vie, selon Statistiques Canada, soit 2,4 %;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que la commission scolaire accepte le renouvellement du contrat d'entretien ménager suivant pour l'année 2005-2006.

| <i>Entrepreneur</i> | <i>École</i> | <i>Nouveau montant</i> | <i>Taxes</i> |
|---------------------|--------------|------------------------|--------------|
| René Dumouchel | Envolée | 21 036,30 \$ | incluses |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2005

**C-4 RÉSOLUTION 2005-CC-075 Travaux d'entretien ménager, école
primaire Laval, Ste-Thérèse-de-la-
Gatineau**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux
d'entretien ménager;

| NOMS | MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES) |
|----------------|--|
| Pierre Meunier | 14 400,00 \$ |
| Tony Crêtes | 17 081,14 \$ |

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources
financières, matérielles et du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin et résolu
d'engager monsieur Tony Crêtes au montant de 17 081,14 \$ par année
(taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la
directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient autorisés à signer
pour et au nom de la commission scolaire le contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-5 RÉSOLUTION 2005-CC-076 Travaux d'entretien ménager, école
primaire Notre-Dame-de-Grâces,
Bouchette**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux
d'entretien ménager;

| NOMS | MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES) |
|-------------------|--|
| Tony Crêtes | 21 530,00 \$ |
| Denis Charbonneau | 24 496,94 \$ |

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources
financières, matérielles et du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu
d'engager monsieur Tony Crêtes au montant de 21 530,00 \$ par année
(taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 mai 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-076) suite

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-6 RÉSOLUTION 2005-CC-077 Travaux d'entretien ménager, école
primaire Ste-Anne, Île-du-Grand-
Calumet**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager;

| NOMS | MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES) |
|--------------------|--|
| Randy St-Jean | 19 900,99 \$ |
| Jacqueline Lafleur | 26 611,20 \$ |
| Archil Morisette | 28 000,00 \$ |

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel et résolu d'engager monsieur Randy St-Jean au montant de 19 900,99 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-7 RÉSOLUTION 2005-CC-078 Entretien de gazon 2005-2009, école Cité
étudiante de la Haute-Gatineau,
Maniwaki**

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues de :

Entreprises Crêtes
Jean-Yves Brisson

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture était le 16 mai 2005, à 10 h 00, et le tableau comparatif suivant :

| | |
|--------------------|--------------|
| Jean-Yves Brisson | 12 077,63 \$ |
| Entreprises Crêtes | 15 690,00 \$ |



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-078) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon 2005-2009, pour l'école Cité étudiante de la Haute-Gatineau, Maniwaki, au montant de 12 077,63 \$ (taxes incluses) par année, déposée par Jean-Yves Brisson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 RÉSOLUTION 2005-CC-079

Entretien de gazon 2005-2009,
Centre Pontiac, Fort-Coulonge

CONSIDÉRANT la soumission reçue de :

Louis Boucher

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture était le 16 mai 2005, à 10 h 00, et le tableau comparatif suivant :

| | |
|---------------|-----------|
| Louis Boucher | 890,00 \$ |
|---------------|-----------|

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon 2005-2009, pour le Centre Pontiac, Fort-Coulonge, au montant de 890,00 \$ (taxes incluses) par année, déposée par Louis Boucher.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-9 RÉSOLUTION 2005-CC-080

Entretien de gazon 2005-2009, école
primaire Notre-Dame-du-Sacré-
Coeur, Chapeau

CONSIDÉRANT la soumission reçue de :

Louis Boucher

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture était le 16 mai 2005, à 10 h 00, et le tableau comparatif suivant :

| | |
|---------------|-----------|
| Louis Boucher | 650,00 \$ |
|---------------|-----------|

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon 2005-2009, pour l'école primaire Notre-Dame du Sacré-Coeur, Chapeau, au montant de 650,00 \$ (taxes incluses) par année, déposée par Louis Boucher.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2005

C-10 RÉSOLUTION 2005-CC-081

**Entretien de gazon 2005-2009, école
primaire Reine-Perreault, Blue Sea**

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissions reçues de :

Entreprises Crêtes
Chantal Henri
Sylvain Latreille

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture était le 16 mai 2005, à 10 h 00, et le tableau comparatif suivant :

| | |
|--------------------|-------------|
| Entreprises Crêtes | 600,00 \$ |
| Chantal Henri | 1 996,64 \$ |
| Sylvain Latreille | 2 325,00 \$ |

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'entretien du gazon 2005-2009, pour l'école primaire Reine-Perreault, Blue Sea, au montant de 600,00 \$ (taxes incluses) par année, déposée par Entreprises Crêtes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-11 RÉSOLUTION 2005-CC-082

Lait-école, phase 11, projet G05-06-136

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2005-2006.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que la CSHBO s'engage à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu (en conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même).

De plus, il est également proposé que la CSHBO accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-12 RÉSOLUTION 2005-CC-083

Assurances générales 2005-2006

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc, pour 2005-2006;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'accepter l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc au montant de 23 655,00 \$ selon les mêmes termes, conditions et obligations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2005

C-13 Projets prioritaires 2005-2006

M. Beaudin explique que tous les projets prioritaires sont en cours.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu : CRT (PPE), 2005-04-28

Le compte rendu est déposé.

D-2 RÉSOLUTION 2005-CC-084 Démission enseignant

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par monsieur Mokhtar Rouabhi, enseignant au champ 13 (mathématiques) à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de prendre acte de la démission de monsieur Mokhtar Rouabhi en date du 27 avril 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2005-CC-085 Démission soutien technique

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par Madame Nadia Lacroix, technicienne en travaux pratiques à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de prendre acte de la démission de Madame Nadia Lacroix en date du 14 juillet 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2005-CC-086 Non rengagement enseignantes et enseignants, surplus de personnel, année scolaire 2005-2006

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Maril de procéder au non rengagement, pour cause de surplus de personnel, des enseignantes et enseignants dont les noms suivent à compter du 1^{er} juillet 2005.

| NOM | CHAMP | ÉCOLE |
|-------------------|-----------------------|------------------------------|
| Lafond, Mélanie | Champ 2 (préscolaire) | Reine Perreault (Blue Sea) |
| Roy, Sophie | Champ 2 (préscolaire) | St-Pierre, Fort-Coulonge |
| Branchaud, Michel | SEA, français | Centre St-Joseph, Gracefield |
| St-Hilaire, Marc | SEC, français | Centre St-Joseph, Gracefield |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2005-CC-087 Nomination direction adjointe, ESSC

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;



Numéro de résolution
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mai 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-092) suite

CONSIDÉRANT que nous sommes allés en appel d'offres selon les règles établies par la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et ses partenaires;

CONSIDÉRANT que le comité formé par la direction générale s'est réuni pour évaluer les offres des différentes firmes de construction;

CONSIDÉRANT les résultats de cette évaluation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accorder le contrat de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à Tel-Tech 2000 au montant de 1 980 506,38 \$ et d'autoriser le président et la directrice générale à signer les documents contractuels.

| SOUSSION-NAIRES | TOTAL SUR-100 | PRIX | POINTAGE FINAL | REMARQUES |
|--------------------------|---------------|-----------------|----------------|----------------------------|
| Expertech | 84 | 2 481 913,41 \$ | 0,53991 | |
| Les Constructions Percan | 59 | - | - | Total inférieur à 70 |
| Tel-Tech 2000 | 79 | 1 980 506,38 \$ | 0,65134857 | |
| Les Lignes Romarc inc. | - | - | - | Soumission reçue en retard |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F- **AUTRES :**

F-1 **Questions des commissaires**

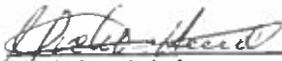
Le président monsieur Daniel Moreau répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond au sujet du comité d'évaluation de la directrice générale et du tournoi de golf de la Fondation Branchaud (8 juin). Mme Thonnard répond aux questions des commissaires mesdames Diane Nault et Marie-Anne Poulin au sujet, respectivement, du conseil d'établissement de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et de l'incident survenu à l'école Sacré-Cœur, de Gracefield. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière souhaite savoir si le droit de faire des vérifications annuelles dans les casiers d'école pour dépister des drogues relève du conseil des commissaires ou du conseil d'établissement.

F-3 **RÉSOLUTION 2005-CC-093** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 mai 2005, à Maniwaki


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 juin 2005, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Louise Piché Larocque, Guylaine Marcil, Stéphanie Pilon, Madeleine Aumond, Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel et Chantal Galipeau et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Éric Éthier, Reid Soucie, Bernard Caron, Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : madame Denise Miron Marion

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
Mme Manon Lauriault, directrice du service des ressources éducatives
M. Jean-Claude Beaudin, directeur des services administratifs et du transport scolaire
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue au nouveau commissaire représentant les parents du secondaire, monsieur Daniel Legault, salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-094

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-05-25
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- a) Suspension des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
b) **Suspension des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau**
- 6- Mémoire sur le projet de règles budgétaires 2005-2006 des commissions scolaires



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-094) suite

- 7- Demande d'accès à l'information du Journal de Montréal
- 8- Rapport du vérificateur général (violence à l'école)
- 9- Rapport de la directrice générale
- 10- Compte rendu du PDG
- 11- Représentant des commissions scolaires à la CRÉO et commission sur l'éducation
- 12- Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 23 mars 2005
- 13- Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais du 15 avril 2005
- 14- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 10 mai 2005

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité de coordination pédagogique du 27 mai 2005
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 31 mai 2005
 - c) Table de suivi à la réforme du 31 mai 2005

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Approbation des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes
- 3- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2005-2006
- 4- Taux d'intérêt sur arrérage de taxes scolaires 2005-2006
- 5- Radiation des comptes de taxes de 3,00 \$ et moins
- 6- Radiation des comptes de taxes périmées
- 7- Contrat de gazon pour l'école Christ-Roi
- 8- Réfection de toitures : lots 1 à 4
- 9- Changements des signataires des effets bancaires
- 10- Acquisition d'une parcelle de terrain par la Ville de Maniwaki

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Comptes rendus : CRT (PPE), 2005-05-19, 2005-05-30
- 2- Démission enseignante
- 3-
 - a) Démission enseignante
 - b) Démission enseignant
- 4- Article 169, *Loi sur l'instruction publique*
- 5- Règlement calendrier des réunions 2005-2006
- 6- Plan triennal
- 7- Élection membre de l'exécutif
- 8- Dépôt plan d'effectifs PPE 2005-2006
- 9- Nomination agente ou agent d'administration

E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1 Suivi Villages branchés

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-094) suite

2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 31 août 2005, à Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-095

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 25 mai
2005**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 mai 2005 conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction (remplacer «Damien Lachapelle» par «Damien Lafrenière» à la page 801).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Incidence : la commissaire madame Chantal Galipeau arrive à 19 h 05)

A-2B) Suivis

Suite à une question du commissaire monsieur Damien Lafrenière, lors de l'assemblée du 25 mai 2005, M. Houde explique qu'une vérification légale a été faite par le secrétariat général et qu'il appert qu'il n'est pas possible de décréter une inspection générale des casiers d'écoles et ce, afin de ne pas brimer les droits des élèves. Par contre, il est possible de procéder à l'inspection de certains casiers, lorsque des motifs raisonnables laissent croire qu'il est nécessaire de le faire, par exemple dans le cas d'élèves soupçonnés d'y conserver de la drogue. De plus, ce genre de décision relève de la direction d'école concernée et non du conseil d'établissement ou du conseil des commissaires. Par ailleurs, Mme Thonnard, suite à une intervention faite lors de l'assemblée du 25 mai 2005, concernant l'opportunité de se donner une politique environnementale, souligne que ce sujet va faire partie du plan d'action 2005-2006.

A-3 Parole au public

Deux représentants du public, M. Normand Besner (CÉHG) et Mme Catherine Lussier (MRC), prennent la parole pour expliquer des activités prévues dans le domaine de la récupération des matières résiduelles, dans le cadre du plan de gestion de la MRC Vallée de la Gatineau. Mme Thonnard souligne que, lors de la prochaine assemblée du conseil des commissaires, le 31 août, les comités seront formés, incluant le comité environnemental, et que les membres de celui-ci pourraient alors rencontrer les représentants de la MRC pour discuter de ce sujet.

(Incidence : le commissaire monsieur Éric Éthier arrive à 19 h 15)



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 29 juin 2005

A-4 Correspondance

Le président monsieur Daniel Moreau et Mme Thonnard répondent aux questions des commissaires mesdames Louise Piché Larocque et Chantal Galipeau, concernant certaines pièces de correspondance. La commissaire madame Louise Piché Larocque propose d'envoyer une lettre de félicitation aux transporteurs scolaires de la Haute-Gatineau pour le prix qu'ils ont remporté lors du 42^e congrès annuel de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), relativement à la campagne de sécurité 2005.

**A-5 a) RÉSOLUTION 2005-CC-096 Suspension des fonctions et pouvoirs du
conseil d'établissement de la Cité
étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 62 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau n'a pu se réunir, faute de quorum, à trois reprises;

CONSIDÉRANT les efforts déployés par la direction de l'établissement pour que le quorum soit atteint;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau que les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau soient suspendus et qu'ils soient exercés par la direction de l'établissement, pour la période débutant le lundi 13 juin 2005 et se terminant lors de la nomination du conseil d'établissement 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-5 b) RÉSOLUTION 2005-CC-097 Suspension des fonctions et pouvoirs du
conseil d'établissement du Cœur-de-la-
Gatineau**

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 62 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau n'a pu se réunir, faute de quorum, à trois reprises;

CONSIDÉRANT les efforts déployés par la direction de l'établissement pour que le quorum soit atteint;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau soient suspendus et qu'ils soient exercés par la direction de l'établissement, pour la période débutant le mercredi 22 juin 2005 et se terminant lors de la nomination du conseil d'établissement 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-6 Mémoire sur le projet de règles budgétaires 2005-2006 des commissions
scolaires**

Mme Thonnard présente le mémoire.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

A-7 Demande d'accès à l'information du Journal de Montréal

Mme Thonnard explique le dossier.

A-8 Rapport du vérificateur général (violence à l'école)

Mme Thonnard présente le dossier.

A-9 Rapport de la directrice générale

- Mme Thonnard rappelle qu'il y a eu un arrêt brutal des négociations, alors même que la situation semblait prometteuse. L'automne risque d'être désagréable.
- Au niveau du partenariat en cours avec le Cégep de l'Outaouais, elle précise que nous avons présentement 20 clients inscrits pour la prochaine session de la 1^{ère} année d'enseignement collégial en sciences humaines à Maniwaki. Tout s'annonce donc très bien et le Cégep va demander au ministère de subventionner l'ensemble des deux années du programme.
- En ce qui concerne le projet de cours d'ébénisterie dans le Pontiac, nous sommes toujours à la recherche d'un local adéquat.
- Par contre, pour le cours de récréotourisme au CFP Vallée de la Gatineau, il a été décidé d'offrir une formation donnant droit à une Attestation de formation professionnelle (AFP) dès cet automne, pour débiter. Par la suite, si tout chemine bien, une formation plus complète, donnant droit à un Diplôme d'enseignement professionnel (DEP), pourrait être demandée. Le cours est financé à 100 % par Emploi-Québec.

A-10 Compte rendu du PDG

La commissaire madame Madeleine Aumond fait le compte rendu de la rencontre et rappelle les principales discussions, notamment au niveau des élections scolaires.

A-11 Représentant des commissions scolaires à la CRÉO et commission sur l'éducation

Le président monsieur Daniel Moreau explique que, selon les informations disponibles, il semble que la candidature de Mme Christine Émond Lapointe (présidente de la Commission scolaire des Draveurs) ait été retenue pour siéger à la Conférence régionale des élus et élues de l'Outaouais. Il est proposé de lui envoyer une lettre de félicitation aussitôt que ce sera officiellement confirmé.

A-12 Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 23 mars 2005

Le compte rendu est déposé.

A-13 Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais du 15 avril 2005

Dépôt du procès-verbal.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

A-14 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 10 mai 2005

Le compte rendu est déposé.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Dépôt de comptes rendus

- a) Comité de coordination pédagogique du 27 mai 2005
- b) Comité des politiques pédagogiques du 31 mai 2005
- c) Table de suivi à la réforme du 31 mai 2005

Mme Lauriault dépose les comptes rendus. Le président monsieur Daniel Moreau la remercie pour le travail effectué lors de son passage comme directrice du service des ressources éducatives.

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-098 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Reid Soucie;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que les registres de chèques de la CSHBO, du 24 mai au 9 juin 2005, soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2005-CC-099 Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2005-2006 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

- C-3 RÉSOLUTION 2005-CC-100 Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2005-2006**

CONSIDÉRANT que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2005-2006;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit des revenus égaux ou supérieurs aux dépenses;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 256 198 201 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2005-2006;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-4 RÉSOLUTION 2005-CC-101 Taux d'intérêt sur arrérage de taxes scolaires 2005-2006**

CONSIDÉRANT que la commission doit fixer le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le taux d'intérêts soit fixé à 12 % pour l'année 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-5 RÉSOLUTION 2005-CC-102 Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que les comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins, créditeurs et débiteurs, soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

Numéro de résolution
ou annotation

C-6 RÉSOLUTION 2005-CC-103 Radiation d'arrérages de taxes

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de radier des taxes non acquittées qui sont périmées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie de radier les taxes inscrites aux listes suivantes :

- ✓ liste du secteur Pontiac pour un montant total de 3 219,22 \$
- ✓ liste du secteur Haute-Gatineau pour un montant total de 1 333,90 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2005-CC-104 Entretien de gazon 2003-2007, école Christ-Roi, de Maniwaki

CONSIDÉRANT que le titulaire du contrat, «M. Gilles Parizeau», n'a pas rempli le contrat d'entretien du gazon octroyé pour l'école Christ-Roi ;

CONSIDÉRANT les appels d'offres reçues en 2003 et le tableau comparatif suivant :

| | |
|-----------------------|-------------|
| 1) M. Gilles Parizeau | 1 100,00 \$ |
| 2) Jean-Yves Brisson | 1 294,00 \$ |
| 3) J. Rodger | 1 460,00 \$ |
| 4) Jonath | 1 538,00 \$ |

CONSIDÉRANT que le deuxième soumissionnaire était M. Jean-Yves Brisson.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'annuler le contrat de M. Parizeau et d'accepter la deuxième plus basse soumission pour l'entretien du gazon pour les années 2005 à 2007, pour l'école Christ-Roi de Maniwaki, au montant de 1 294 \$ (taxes incluses) par année, déposée par M. Jean-Yves Brisson.

C-8 RÉSOLUTION 2005-CC-105 Réflexion de toitures – soumissions des lots 1 à 4

CONSIDÉRANT la liste des travaux majeurs adoptée au conseil en date du 30 mars 2005;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la réfection de la toiture des écoles suivantes :

- Lot 1 - école l'Envolée, de Campbell's Bay;
- Lot 2 - école Sacré-Cœur, de Gracefield;
- Lot 3 - école Notre-Dame-de-Grâces, de Bouchette, et école St-Boniface, de Bois-Franc;
- Lot 4 - école Laval, de Ste-Thérèse;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-105) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron et résolu d'accepter la plus basse soumission pour chacun des lots, soit :

| | | |
|---|-----------------------------|---------------|
| Lot 1 - école l'Envolée | Couvreurs Rochon | 15 263,82 \$ |
| Lot 2 - école Sacré-Cœur | Morin Isolation et toitures | 121 100,00 \$ |
| Lot 3 - école N.-D.-de-Grâces et école St-Boniface | Couvreurs Rochon | 35 082,63 \$ |
| Lot - 4 école Laval | Morin Isolation et toitures | 42 100,00 \$ |

De plus, il est résolu que le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-9 RÉSOLUTION 2005-CC-106 Changement des signataires des effets bancaires

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT NO 002 Établissement primaire du Pontiac

Signataires :
Vella Soucie
Julie Martin
Lorraine Meilleur
Sylvain Rivest

ÉTABLISSEMENT NO 410 Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Signataires :
Jean-Paul Gélinas
Suzanne Bénard
Richard Renaud

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-10 RÉSOLUTION 2005-CC-107 Acquisition par la Ville de Maniwaki d'une partie du terrain de l'école St-Eugène à Déléage

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de Maniwaki;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2005-CC-107) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources matérielles et de la direction générale de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque d'accepter l'offre d'achat d'une partie du lot 35-1, Rang 1, Canton de Kensington mesurant 64 mètres au nord de la rue Henri, 25 mètres à l'est, bordant la rue de l'Aqueduc Nord, 64 mètres au sud, bordant le terrain de la commission scolaire et 25 mètres à l'ouest, bordant le chemin de la Rivière Gatineau Nord au montant de 2 736 \$, plus les taxes applicables, lequel correspond à la valeur de l'évaluation du terrain.

De plus, il est résolu que le président, Monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, Madame Marlène Thonnard, soient autorisés à signer tous documents pour et au nom de la commission scolaire suite à la vente du terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Comptes rendus : CRT (PPE), 2005-05-19, 2005-05-30

Les comptes rendus sont déposés.

D-2 RÉSOLUTION 2005-CC-108 Démission enseignante

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par madame Annick Trudel, enseignante au champ 12 (français) à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie de prendre acte de la démission de madame Annick Trudel en date du 30 juin 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 a) RÉSOLUTION 2005-CC-109 Démission enseignante

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par madame Nelly O'Leary, enseignante au champ 5 (éducation physique) à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Stéphanie Pilon de prendre acte de la démission de madame Nelly O'Leary, en date du 30 juin 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 b) RÉSOLUTION 2005-CC-110 Démission enseignant

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par monsieur François Lavoie, enseignant au champ 12 (français) à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau (école primaire et secondaire, Gracefield);



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-110) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau de prendre acte de la démission de monsieur François Lavoie, en date du 30 juin 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2005-CC-111 Règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*

CONSIDÉRANT la résolution 2005-CC-062, sur le projet de règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, adoptée le mercredi 27 avril 2005;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux;

CONSIDÉRANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter le règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que spécifié comme suit :

SÉANCES HIVERNALES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent entre le 15 novembre et le 30 mars de chaque année scolaire se dérouleront d'office à la salle des Hauts-Bois (331, rue du Couvent, Maniwaki). Il sera aussi possible, pour les commissaires qui le désirent, d'utiliser la salle située à l'école secondaire Sieur-de-Coulange (250, chemin de la Chute, Fort-Coulange). Cette salle sera reliée à la salle des Hauts-Bois, *via* des équipements de transmission de la voix et de l'image, permettant une participation simultanée aux débats. Conformément à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, la personne qui préside la séance doit être physiquement présente au lieu fixé pour la séance (salle des Hauts-Bois), tout comme le directeur général ou la directrice générale. De plus, un commissaire ou une commissaire qui participe à la séance par l'intermédiaire d'équipements de transmission de la voix et de l'image est réputé(e) être présent(e) à cette séance.

AUTRES SÉANCES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent avant le 15 novembre ou après le 30 mars de chaque année scolaire, ainsi que les séances extraordinaires qui se tiennent durant l'entièreté de chaque année scolaire, peuvent elles aussi se dérouler selon la formule décrite ci-haut, mais à la condition qu'au moins deux commissaires en fassent la demande auprès du secrétariat général et que ladite demande soit approuvée par la présidence. L'autorisation n'est valide que pour une seule séance.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-111) suite

PARTICIPATION HORS TERRITOIRE

Dans certaines circonstances exceptionnelles, si un ou une commissaire se trouvant hors du territoire de la commission scolaire désire participer à une séance du conseil des commissaires, *via* des équipements de transmission de la voix (par exemple : téléphone) ou des équipements de transmission de la voix et de l'image (par exemple : webcam), il lui sera possible de le faire s'il en a formulé préalablement la demande auprès du secrétariat général et si ladite demande a été approuvée par la présidence. La demande doit être formulée au moins deux semaines à l'avance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2005-CC-112

Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la résolution 2005-CC-063, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 27 avril 2005;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux;

CONSIDÉRANT un changement apporté, à l'effet que la séance prévue le 31 mai 2006 ait plutôt lieu le 24 mai 2006, et ce, à cause des exigences relatives aux procédures touchant le non rengagement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Le jour :

Le lieu :

| | |
|-------------------|---------------|
| 31 août 2005 | Maniwaki |
| 28 septembre 2005 | Fort-Coulonge |
| 26 octobre 2005 | Fort-Coulonge |
| 30 novembre 2005 | Maniwaki |
| 25 janvier 2006 | Maniwaki |
| 22 février 2006 | Maniwaki |
| 29 mars 2006 | Maniwaki |
| 26 avril 2006 | Fort-Coulonge |
| 24 mai 2006 | Maniwaki |
| 28 juin 2006 | Maniwaki |

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

D-6 RÉSOLUTION 2005-CC-113 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marciel et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Voir légende à la fin)

| CODES BÂTIMENTS | IMMEUBLES | 2005- 2006 | 2006- 2007 | 2007- 2008 |
|--------------------|--|---------------|---------------|---------------|
| 774-026 | Sieur-de-Coulonge 250, ch. De la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO | 2-3-5 | 2-3-5 | 2-3-5 |
| 774-011 | Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO | 1 | 1 | 1 |
| 774-012 | Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO | 1-6 | 1-6 | 1-6 |
| 774-022 | Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, ch. Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO | 1 | 1 | 1 |
| 774-027 | L'Envolée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO | 1 | 1 | 1 |
| 774-004 | Sainte-Anne #1 166, ch. Des Outaouais Ile-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO | 1 | 1 | 1 |
| 774-008 | Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO | 1-6 | 1-6 | 1-6 |
| 774-065 | Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO | 1-2 | 1-2 | 1-2 |
| 774-001 | Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO | 1 | 1 | 1 |
| 774-024 | Sainte-Thérèse 1, ch. De l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO | 1 | 1 | 1 |
| 774-007 | Reine-Perreault 2, ch. Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO | 1 | 1 | 1 |
| 774-006 | Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, c.p. 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO | 1 | 1 | 1 |



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2005-CC-113) suite

| 2 | CODES BÂTIMENTS | IMMUBILITÉS | 2004- 2005 | 2005- 2006 | 2006- 2007 |
|---------------------------|--------------------|---|---------------|-------------------------------|---------------|
| | 774-029 | Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 | 1 | 1 | 1 |
| | 774-009 | Sainte-Croix Rue Jutras Messines (Québec) JOX 2JO | 1 | 1 | 1 |
| | 774-067 | Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 | 1-2-3 | 1-2-3 | 1-2-3 |
| | 774-013 | Couvent du Christ-Roi 148, boul. Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 | 1 | 1 | 1 |
| | 774-010 | Pie XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 | 1 | 1 | 1 |
| | 774-019 | Saint-Boniface 459, Route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 | 1 | 1 | 1 |
| | 774-021 | Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO | 1 | 1 | 1 |
| | 774-023 | Sacré-Coeur 1317, Transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO | 1 | 1 | 1 |
| | 774-014 | Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 | 4-5 | 4-5 | 4-5 |
| | 774-015 | Saint-Eugène 67, ch. Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 | 4 | 4 | 4 |
| | 774-016 | Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6 | 6 | 6 | 6 |
| | 774-002 | Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO | 4 | 4 | 4 |
| | 774-018 | Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO | 4-5 | 4-5 | 4-5 |
| | 774-005 | Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO | 1 | 1 | 1 |
| | 774-003 | Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO | 6 | 6 | 6 |
| | 774-020 | Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO | 6 | 6 | 6 |
| LÉGENDE | | | | | |
| (1) Primaire | | (2) Secondaire | | (3) Formation professionnelle | |
| (4) Éducation des adultes | | (5) Administration | | (6) Autre | |
| | | | | (7) bâtiment excédentaire | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

D-7 Élection membre de l'exécutif

Suite à la démission du commissaire monsieur Robert Chalifoux, en février 2005, le commissaire monsieur Reid Soucie propose de nommer la commissaire madame Madeleine Aumond au poste de membre du comité exécutif. La commissaire madame Madeleine Aumond accepte et est nommée.

D-8 Dépôt plan d'effectifs PPE 2005-2006

M. Houde dépose le plan d'effectifs.

**D-9 RÉSOLUTION 2005-CC-114 Nomination agente ou agent
d'administration**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marciel de nommer madame Manon Riel à titre d'agente d'administration aux services administratifs. Madame Manon Riel entrera en fonction le 1^{er} août 2005 et sera soumise à une période probatoire qui prendra fin le 30 juin 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

E-1 Suivi Villages branchés

Mme Thonnard présente le contrat et explique que les travaux de construction vont débuter dès lundi prochain et se poursuivront tout l'été.

F- AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

- La commissaire madame Madeleine Aumond explique que le comité d'évaluation de la directrice générale se rencontrera en août et présentera un rapport au conseil des commissaires à l'assemblée du 31 août 2005.
- Le président monsieur Daniel Moreau souligne qu'un lac-à-l'épaule, sur la suggestion de la commissaire madame Madeleine Aumond, aura lieu au cours de l'automne et portera sur les grandes orientations de la commission scolaire, pendant une journée complète. Les commissaires sont invité(e)s à s'y préparer durant l'été.
- Certains commissaires s'étant montré(e)s intéressé(e)s à plusieurs dossiers, le président monsieur Daniel Moreau rappelle que les comités ne sont pas fermés et qu'ils ne se déroulent pas à huis-clos.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 juin 2005

- Le commissaire monsieur Bernard Caron dit souhaiter que les commissaires soient mis au courant lors de situations délicates, tel un cas de violence contre un écolier à Gracefield. Mme Thonnard répond qu'elle en tiendra compte.
- La commissaire madame Annette Dumouchel attire l'attention sur une problématique particulière à l'école de l'Île-du-Grand-Calumet. Lors de pluies, le sable de la cour d'école descend la pente et se retrouve sur le trottoir de la rue principale du village. M. Beaudin dit qu'il va aller voir de quoi il retourne.

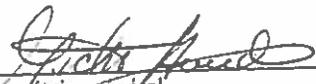
F-3 RÉSOLUTION 2005-CC-115

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 31 août 2005, à Maniwaki


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 31 août 2005, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Louise Piché Larocque, Guylaine Marcil, Madeleine Aumond, Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel et Chantal Galipeau et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Éric Éthier, Bernard Caron, Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : mesdames Denise Miron Marion et Stéphanie Pilon et monsieur Reid Soucie

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Jean-Claude Beaudin, directeur des services administratifs et du transport scolaire
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général

Monsieur Daniel Moreau, président du conseil des commissaires, adresse un mot de salutation aux personnes présentes, puis il ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-116

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-06-29
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Priorités 2005-2006
- 6- **Maintien école de village (point reporté à E-7)**
- 7- Documents d'information de la Fédération des commissions scolaires du Québec



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 31 août 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-116) suite

- 8- Demande d'appui pour l'implantation de Clubs des petits déjeuners dans les écoles primaires de la Municipalité régionale de comté de Pontiac
- 9- Consultation gouvernementale sur la stratégie d'action jeunesse
- 10- Salaire de la personne déléguée au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 11- Procès-verbal de la table de développement social du 4 mai 2005
- 12- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 7 juin 2005
- 13- Rapport de la directrice générale

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Organisation scolaire – tableaux comparatifs
- 2- Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté – recrutement de parents
- 3- Planification stratégique des technologies 2005-2006
- 4- Villages branchés : état de la situation

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Nomination des commissaires pour la vérification des chèques 2005-2006
- 2- Registre des chèques
- 3- Taxes scolaires
- 4- Contrats berlins 2005-2006
- 5- Allocations aux parents
- 6- Demande d'adhésion au dépôt direct
- 7- Entretien ménager
- 8- Transfert contrat de transport de Autobus M. Bernard Rochon à Transport A. Heafey inc

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Plan d'effectifs CSN, adaptation scolaire
- 2- Formation des comités 2005-2006 (conseil des commissaires) (point biffé)
- 3- État des négociations
- 4- Recrutement du personnel

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Rentrée scolaire
- 3- Indicateurs de gestion – édition 2005
- 4- Rapport sur la gestion des plaintes 2004-2005 (huis-clos)
- 5- Évaluation de la directrice générale (huis-clos)
- 6- Session spéciale d'information et de formation (huis-clos)
- 7- Maintien école du village (point déplacé de A-6)
- 8- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2005

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-117

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 29 juin
2005**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Gatineau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 29 juin 2005 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

Le président monsieur Daniel Moreau invite le public, composé d'une centaine de personnes, à s'exprimer et explique les modalités de fonctionnement de la période de questions. La porte-parole non officielle, Mme Julie Hamel, de Ste-Thérèse, dépose une pétition concernant le dossier des changements apportés aux circuits d'autobus et dénonce ces modifications. Plusieurs autres intervenantes et intervenants prennent la parole tour à tour, abordant diverses questions, dont la sécurité des enfants, les distances de marche, la largeur des accotements l'hiver, etc. Mme Thonnard souligne que la commission scolaire reconnaît l'existence de difficultés dans ce dossier mais précise qu'il n'y a qu'environ 200 cas litigieux sur 4 000. Elle s'engage à prendre en considération les problématiques soulevées et affirme que la commission scolaire va se mettre en mode résolution de problèmes. Le président monsieur Daniel Moreau ajoute que les parents auront une réponse sur ces questions d'ici mardi prochain.

(Pause : à 20 h 05, les commissaires prennent une pause de 10 minutes)

A-4 Correspondance

Concernant le point de correspondance CC-3, le président monsieur Daniel Moreau informe les commissaires qu'une conférence de presse portant sur les bibliothèques scolaires aura lieu prochainement à Gatineau, en présence du ministre Benoît Pelletier. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière y représentera la CSHBO. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond au sujet du point CC-3. La commissaire madame Louise Piché Larocque demande que la CSHBO appuie la Commission scolaire des Draveurs au niveau du point de correspondance CC-9.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2005

RÉSOLUTION 2005-CC-118

**Projet de loi C-17 : Loi modifiant la Loi
sur les contraventions et la Loi sur
certaines drogues et autres substances**

CONSIDÉRANT l'adoption en première lecture, le 1^{er} novembre 2004, à la Chambre des communes, du projet de loi C-17 : *Loi modifiant la Loi sur les contraventions et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances*;

CONSIDÉRANT le renvoi au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile du projet de loi C-17 avant la deuxième lecture;

CONSIDÉRANT que ledit Comité projette l'étude du projet de loi C-17 à la session d'automne prochain et que ce même Comité pourra accueillir les mémoires et interventions d'organismes ou individus intéressés à se prononcer sur le sujet;

CONSIDÉRANT la résolution C006-0507 de la Commission scolaire des Draveurs sur cette question, portant sur les préoccupations des directeurs et directrices d'établissement et de services concernant le contenu actuel dudit projet de loi et le besoin d'assortir ce projet de loi de mesures dissuasives et de moyens pour permettre l'application des orientations fondamentales dudit projet;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais apporte son appui à la Commission scolaire des Draveurs dans ses démarches et fasse parvenir à celle-ci une copie de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-5 Priorités 2005-2006

Mme Thonnard présente ses priorités 2005-2006, dans le cadre de la préparation de son plan d'action 2005-2006.

A-6 Maintien de l'école de village

Le point est reporté à E-7.

A-7 Documents d'information de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Le président monsieur Daniel Moreau présente les documents.

A-8 RÉSOLUTION 2005-CC-119

**Demande d'appui pour l'implantation de
Clubs des petits déjeuners dans les écoles
primaires de la Municipalité régionale de
comté de Pontiac**

CONSIDÉRANT que les demandes d'implantation de Clubs des petits déjeuners, présentées par les représentants des écoles de la Municipalité régionale de comté de Pontiac ne répondent pas aux critères exigés par l'organisme Club des petits déjeuners du Québec et que le besoin des enfants fréquentant les écoles primaires du territoire est sérieux;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-119) suite

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire pour les écoliers du primaire de la Municipalité régionale de comté de Pontiac d'avoir accès aux services offerts par le Club des petits déjeuners du Québec;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel et unanimement résolu d'appuyer le Centre de santé du Pontiac pour l'implantation d'un Club des petits déjeuners du Québec dans les écoles primaires du territoire de la Municipalité régionale de comté de Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Consultation gouvernementale sur la stratégie d'action jeunesse

Mme Thonnard donne des informations sur cette consultation et invite les commissaires intéressé(e)s à participer à la contacter.

A-10 RÉSOLUTION 2005-CC-120 Salaire de la personne déléguée au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière qu'en vertu des pratiques en cours dans les commissions scolaires de la province, une rémunération supplémentaire soit désormais allouée à la personne déléguée au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, prise à même le salaire de la présidence, soit un montant de 2 000 \$ / an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Procès-verbal de la Table de développement social du 4 mai 2005

Le procès-verbal est déposé.

A-12 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 4 mai 2005

Dépôt du compte rendu.

A-13 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard informe les commissaires sur divers sujets :

- le lieu où se dérouleront les prochaines assemblées régulières du conseil des commissaires dans le secteur Pontiac (au 250 du chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract, plutôt qu'au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge);
- le transport scolaire;
- le cours 'Lancement d'entreprise' donné par le Centre de formation professionnelle Pontiac
- et la tenue de l'Université rurale québécoise (cette année, l'événement aura lieu dans l'Outaouais, avec notamment une rencontre à la salle des Hautbois le 14 septembre).



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2005

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Organisation scolaire – tableaux comparatifs

M. Rondeau donne des explications sur les tableaux comparatifs.

**B-2 Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté :
recrutement de parents**

M. Rondeau présente la lettre envoyée aux parents intéressés à participer au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

B-3 Planification stratégique des technologies 2005-2006

M. Rondeau explique aux commissaires les dispositions du plan stratégique 2005-2006 préparées par le responsable des services informatiques, M. Richard Leblanc, et détaillant les actions à prendre dans ce domaine.

B-4 Villages branchés : état de la situation

Mme Thonnard dresse le bilan de l'état d'avancement des travaux d'installation du réseau de télécommunication à large bande (projet Villages branchés).

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

**C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-121 Nomination des commissaires pour la
vérification des chèques 2005-2006**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la vérification des chèques soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

| Date | Lieu | Commissaire |
|-------------------|---------------|-----------------------|
| 31 août 2005 | Maniwaki | Daniel Moreau |
| 28 septembre 2005 | Fort-Coulonge | Diane Nault |
| 26 octobre 2005 | Fort-Coulonge | Charles Langevin |
| 30 novembre 2005 | Maniwaki | Guyline Marcil |
| 25 janvier 2006 | Maniwaki | Madeleine Aumond |
| 22 février 2006 | Maniwaki | Louise Piché Larocque |
| 29 mars 2006 | Maniwaki | Stéphanie Pilon |
| 26 avril 2006 | Fort-Coulonge | Marie-Anne Poulin |
| 24 mai 2006 | Maniwaki | Reid Soucie |
| 28 juin 2006 | Maniwaki | Annette Dumouchel |



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-121) suite

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2005-CC-122

Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Daniel Moreau ;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 juin au 9 août 2005 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Taxes scolaires

M. Beaudin explique que les comptes de taxes scolaires seront envoyés sous peu.

C-4 RÉSOLUTION 2005-CC-123

**Transport par berlines pour l'année
scolaire 2005-2006**

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, les horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif de transport;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu de renouveler les contrats de transport par berlines pour l'année 2005-2006 (voir liste en annexe) pour un (1) an, avec une indexation de 1,83 % pour 180 jours de transport.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2005

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2005-CC-123) suite

| Numéro du contrat | Numéro du véhicule | Transporteur | Montant de départ par jour | Coût/km |
|-------------------|--------------------|-------------------------------|----------------------------|----------|
| 9 | 135-1 | Transport Bernard Lacroix inc | 16,54 \$ | 1,018 \$ |
| | 135-2 | | 16,54 \$ | |
| 44 | 214-1 | Transport A. Heafey inc | 16,54 \$ | 1,018 \$ |
| | 214-2 | | 16,54 \$ | |
| | 214-3 | | 16,54 \$ | |
| 48 | 111-1 | Transport A. Heafey inc | 16,54 \$ | 1,018 \$ |
| | 111-2 | | 16,54 \$ | |
| | 111-3 | | 16,54 \$ | |
| 009 | | Entr. Brian Stanton | 31,01 \$ | |
| 100 | | Bernard Rochon | 156,62 \$ | |
| 507 | | Autobus Lasalle ltée | 33,08 \$ | 1,018 \$ |
| 116 | 116-1 et 2 | Diane Charron | 33,08 \$ | 1,018 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2005-CC-124

Allocation aux parents pour l'année scolaire 2005-2006

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que les élèves demeurent à l'extérieur des circuits des autobus;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2005-2006 selon la liste annexée.

| Nom et prénom | Allocation | Raison |
|--------------------|------------------|---------------------|
| Jacques Masseau | 5 \$ / jour | c.h.d.a.a. |
| Michelle Deschamps | 1 000 \$ / année | Élèves hors circuit |
| Chantal Martin | 1 000 \$ / année | Élèves hors circuit |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2005

- C-6 RÉSOLUTION 2005-CC-125** **Demande d'adhésion au dépôt direct - ministère du Revenu du Québec**

CONSIDÉRANT l'offre d'utilisation du service de dépôts direct du ministère du Revenu du Québec;

CONSIDÉRANT que ces services nous permettront de récupérer les sommes qui nous sont dues plus rapidement;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau de mandater monsieur Jean-Claude Beaudin, directeur des services administratifs, d'effectuer la demande d'adhésion au dépôt direct et de signer les documents s'y rapportant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-7 RÉSOLUTION 2005-CC-126** **Entretien ménager 2005-2006 – renouvellement de contrat**

CONSIDÉRANT la satisfaction de la direction d'école concernée;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur madame Lise Richard-Lafontaine a accepté de renouveler le contrat d'entretien ménager (incluant l'entretien du gazon) à l'école Ste-Croix de Messines au même prix qu'en 2004-2005, mais en prenant en considération l'augmentation du coût de la vie, selon Statistiques Canada, soit 2,4 %;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la commission scolaire accepte le renouvellement du contrat d'entretien ménager suivant, pour la période du 29 septembre 2005 au 30 juin 2006.

| Nouveau montant | Taxes |
|---------------------------|----------|
| 30 176,25 \$ pour 12 mois | Incluses |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-7 RÉSOLUTION 2005-CC-127** **Transfert de contrats de transport scolaire de Autobus M. Bernard Rochon à Transport A. Heafey inc**

CONSIDÉRANT la demande de M. Bernard Rochon suite à la vente de ses contrats à Transport A. Heafey inc;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-127) suite

CONSIDÉRANT l'intérêt de Transport A. Heafey inc d'acquérir ces contrats;

CONSIDÉRANT la clause 44 du contrat type de transport;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque d'autoriser le transfert des contrats du transporteur Autobus Bernard Rochon à Transport A. Heafy inc, ceci en date du 31 août 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Plan d'effectifs CSN, adaptation scolaire

M. Houde dépose et explique le plan d'effectifs CSN, adaptation scolaire.

D-2 Formation des comités 2005-2006 (conseil des commissaires)

Le point a été biffé et reporté à l'assemblée de septembre.

D-3 État de la négociation

M. Houde donne des informations sur les négociations en cours.

D-4 Recrutement du personnel

M. Houde souligne que la situation du recrutement se porte bien au secondaire. Par contre, il reste un poste non comblé au primaire.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

M. Beaudin répond aux questions soulevées par la commissaire madame Louise Piché Larocque, dans le domaine des taxes scolaires. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière propose qu'une lettre de félicitations soit envoyée aux jeunes qui ont remporté des prix lors des Jeux du Québec.

E-2 Rentrée scolaire

Dépôt du message annuel du président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. André Caron, à l'occasion de la rentrée.

E-3 Indicateurs de l'éducation – édition 2005

Mme Thonnard donne des informations sur ce document et précise qu'il peut être consulté au centre administratif.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 août 2005

RÉSOLUTION 2005-CC-128 Prolongation de la séance

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de prolonger la séance au-delà de 22 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-129 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de traiter les points E-4, E-5 et E-6 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-130 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 Rapport sur la gestion des plaintes 2004-2005

Le point a été discuté en huis-clos.

E-5 RÉSOLUTION 2005-CC-131 Évaluation de la directrice générale

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accorder à la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, un boni forfaitaire de 6 %, tel que prévu au règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-6 Session spéciale d'information et de formation

Le point a été discuté en huis-clos

E-7 Maintien école du village

Le point ne peut être abordé, faute de temps, et est remis à une séance ultérieure.

E-8 RÉSOLUTION 2005-CC-132 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

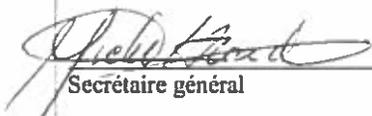


**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 31 août 2005

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 28 septembre 2005, à Mansfield-et-
Pontefract (Fort-Coulonge)*



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 septembre 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 septembre 2005, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Diane Nault, Louise Piché Larocque, Stéphanie Pilon, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Bernard Caron, Reid Soucie et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : mesdames Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel et Anne Danis (commissaire représentant les parents du primaire) et monsieur Éric Éthier

Absence non-motivée : madame Chantal Galipeau

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Jean-Claude Beaudin, directeur des services administratifs et du transport scolaire
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général

Monsieur Daniel Moreau, président du conseil des commissaires, salut les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-133 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - 2- a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-08-31**
b) **Suivis**
 - 3- **Parole au public**
 - 4- **Correspondance**
 - 5- **Frais exigés aux parents**
 - 6- **Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais du 26 mai 2005**
 - 7- **Compte rendu du comité consultatif de gestion du 17 août 2005**



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 septembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-133) suite

- 8- Représentation du président de la commission scolaire (point biffé)
- 9- Rapport de la directrice générale
- 10- Publication, Journal de Montréal
- 11- Rapport de la vice-présidente

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais
- 2- Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais
- 3- Clientèle scolaire 2005-2006 – statistiques par établissement
- 4- Renouveau pédagogique – informations
 - Dates importantes
 - Changement au régime pédagogique
- 5- Technologies de l'information et des communications
 - Villages branchés – état de la situation
 - Édu-Portail
- 6- Dépôt de compte rendu
 - Comité de coordination pédagogique du 18 août 2005

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Frais de déplacement
- 3- Papier d'impression 2005-2006
- 4- Acquisition d'une parcelle de terrain par la Ville de Maniwaki
- 5- Rue Laramée, Lac-Ste-Marie

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Formation des comités
- 2- État de la négociation
- 3- Dotation du personnel enseignant au 20 septembre 2005
- 4- Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés 2005-2006
- 5- Appui au projet «Les Romains chez les Gaulois»

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-134

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 31 août 2005

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 31 août 2005 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 septembre 2005

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard apporte un éclaircissement au sujet du point de correspondance CC-5 en soulignant que la municipalité de Rapides-des-Joachims est maintenant éligible au programme Villages branchés du Québec. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond concernant les points de correspondance CC-1, CC-2 et CC-3.

(Incidence : le commissaire monsieur Charles Langevin se joint aux commissaires à 19 h 10)

A-5 Frais exigés aux parents

Après discussion sur le sujet, le conseil des commissaires s'entend sur la nécessité d'attendre que la loi soit en vigueur avant de préparer la politique, puisque cette loi encadrera la politique en question.

A-6 Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais du 26 mai 2005

Dépôt du procès-verbal.

A-7 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 17 août 2005

Le compte rendu est déposé.

A-8 Représentation du président de la commission scolaire

Le point a été biffé et remis à la prochaine séance.

A-9 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde les points suivants :

• Transport scolaire

Mme Thonnard explique que la situation se tasse au niveau des changements introduits au transport scolaire. La première phase des ajustements (interventions ponctuelles) est complétée et la seconde phase (révision systématique et progressive de tous les circuits) débute. Elle dit avoir reçu des échos positifs de certains parents, relativement à la façon dont la crise a été résorbée. La commissaire madame Madeleine Aumond ajoute que la médiatisation des événements a été faite d'une manière satisfaisante.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 septembre 2005

- Agir autrement

En ce qui concerne ce programme présentement actif dans nos trois écoles secondaires, Mme Thonnard souligne que le ministère est actuellement en train de l'évaluer de façon plus approfondie. C'est un dossier majeur cette année.

- Formation professionnelle

La fréquentation s'améliore dans nos deux centres de formation professionnelle. Au CFP Pontiac, neuf élèves terminent le cours de Production en pâtes et papier et onze élèves débute le cours de Lancement d'une entreprise. Au CFP Vallée de la Gatineau, on compte deux nouvelles cohortes en Réparation d'armes à feu, dont une avec huit candidats, tous de l'extérieur (l'un d'eux est même originaire du Nouveau-Brunswick), ce qui laisse entendre que les efforts visant à élargir le bassin de clientèle commencent à porter fruit. Pour le cours de véhicules légers, on recense dix-huit candidats, à 75 % de l'extérieur, et il y a douze candidats au cours de mécanique automobile. En ce qui touche le nouveau cours de récréotourisme, débouchant sur une Attestation de formation professionnelle, 23 curriculum vitae ont été reçus jusqu'ici (il en faut trente pour lancer le cours).

- Guide

Une entente a été signée avec la MRC Vallée de la Gatineau, dans le cadre du Pacte rural, pour la production d'un guide par des élèves adultes handicapés du secteur, décrivant les sites de la Route des draveurs. Le projet se nomme «Les yeux de la Vallée».

A-10 Publication, Journal de Montréal

Mme Thonnard dresse un bref historique du dossier et précise que nous n'avons reçu aucun appel de journalistes. Elle souligne aussi que la Fédération des commissions scolaires du Québec a fourni un argumentaire et des communiqués pertinents pour aider les commissaires à répondre à des questionnements sur cette question.

A-10 Rapport de la vice-présidente

La commissaire madame Madeleine Aumond explique qu'elle a participé récemment, à Québec, à une rencontre de la commission permanente de l'éducation. Plusieurs dossiers y ont été traités, dont ceux du renouveau pédagogique (primaire et secondaire), de l'adaptation scolaire et de la stratégie au niveau de l'action jeunesse.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 septembre 2005

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

**B-1 RÉSOLUTION 2005-CC-135 Affiliation à l'Association régionale
du sport étudiant de l'Outaouais
pour l'année 2005-2006**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,28 \$ basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-2 RÉSOLUTION 2005-CC-136 Délégation à l'Association régionale
du sport étudiant de l'Outaouais
pour l'année 2005-2006**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate Monsieur Robert Giard à titre de délégué auprès de l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que l'Association régionale du sport étudiant a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 Clientèle scolaire 2005-2006 – statistiques par établissement

M. Rondeau explique les documents. Il en ressort que les estimations du mois d'août prévoient une baisse de 82 élèves, comparativement à l'an dernier, alors que les toutes dernières estimations (21 septembre) laissent entrevoir plutôt une baisse de 73 élèves.

B-4 Renouveau pédagogique - informations

- Dates importantes
- Changements au régime pédagogique

M. Rondeau présente les documents.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 septembre 2005

B-5 Technologies de l'information et des communications

• Villages branchés : état de la situation

Mme Thonnard explique que la construction du réseau se poursuit. Les fibres sont en cours d'installation dans le Pontiac et, dans la Vallée de la Gatineau, dès la semaine prochaine, aura lieu la mise en place d'équipements dans les écoles.

• Édu-Portail

M. Rondeau souligne que ce portail permet de développer des projets pédagogiques et que M. Richard Leblanc, responsable de l'informatique, étudie présentement le potentiel de cet outil.

B-6 Dépôt de compte rendu

• Comité de coordination pédagogique du 18 août 2005

Le compte rendu est déposé.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-137 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Diane Nault ;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 24 août au 12 septembre 2005 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2005-CC-138 Frais de déplacement

CONSIDÉRANT que la politique actuelle de frais de déplacement existe depuis 2001;

CONSIDÉRANT que certains tarifs n'ont pas changé depuis la politique précédente (1998);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de mandater la direction du service des ressources administratives à réviser la politique actuelle et de faire les consultations appropriées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2005-CC-139 Appel d'offres public – papier d'impression 2005-2006

CONSIDÉRANT les cinq (5) soumissions reçues de :

- R. Hamel et fils
- Service informatique DL
- Imprimak
- Gaétan Côté
- White Papier cie;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 septembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-139) suite

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 4 juillet 2005, à 14 h, et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu d'accepter la plus basse soumission pour le papier d'impression, pour les écoles et les centres, au montant de 57 278,48 \$ (taxes incluses), à White Paper cie.

TABLEAU COMPARATIF
(prix \$ / mille)

| DESCRIPTION (NOMBRE DE FEUILLES) | R. HAMEL & FILS (Maniwaki) | SERVICE INF. D.L. (Maniwaki) | IMPRIMAK (Maniwaki) | GAËTAN CÔTÉ (Rouyn) | WHITE PAPER CIE (Montréal) |
|--|----------------------------------|------------------------------------|------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| BLANC 8 1/2" X 11" (7 252 000) | 5.78 | 5.95 | 6.30 | 5.86 | 5.70 |
| BLANC 8 1/2" X 14" (114 500) | 9.52 | 7.95 | 8.38 | 8.22 | 7.70 |
| BLANC 11" X 17" (270 000) | 17.40 | 12.45 | 13.15 | 12.71 | 15.40 |
| COLOREUR 8 1/2" X 11" (296 000) | 10.69 | 8.62 | 9.29 | 9.47 | 10.00 |
| COLOREUR 8 1/2" X 14" (27 500) | 13.63 | 11.45 | 12.21 | 12.59 | 15.00 |
| COLOREUR 11" X 17" (2 000) | 19.96 | 17.95 | 19.17 | 20.42 | 24.00 |
| GRAND TOTAL (7 962 000) | 58 961.38\$ | 57 884.57\$ | 61 322.60\$ | 57 581.23\$ | 57 278.48\$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2005-CC-140

Acquisition d'une parcelle de
terrain par la Ville de Maniwaki

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de Maniwaki;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives et de la direction générale de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'accepter l'offre d'achat d'une partie du lot 35-1, Rang 1, Canton de Kensington mesurant vers le Nord et vers le Sud, soixante et un mètres et soixante-sept centimètres (61,67 m), vers l'Est et vers l'Ouest, quatre mètres et soixante-sept centimètres (4,67 m), bordant le Chemin de la Rivière Gatineau Nord au montant de 492,47 \$ plus les taxes applicables, lequel correspond à la valeur de l'évaluation du terrain.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 septembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-140) suite

De plus, il est résolu que le président, Monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, Madame Marlène Thonnard, soient autorisés à signer tous documents pour et au nom de la commission scolaire, en lien avec la vente du terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2005-CC-141 Rue Laramée, Lac-Ste-Marie

CONSIDÉRANT que le chemin de Lac-Ste-Marie est sous la juridiction du ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé aux autorités compétentes du MTQ d'installer des panneaux identifiant une zone scolaire dans les limites du village de Lac-Ste-Marie, à plusieurs reprises, sans succès;

CONSIDÉRANT que certains élèves de l'école St-Nom-de-Marie embarquent et débarquent des autobus scolaires sur l'emprise du chemin de Lac-Ste-Marie;

CONSIDÉRANT la Commission scolaire des Hauts-Bois est propriétaire contigüe au chemin du Lac-Ste-Marie;

CONSIDÉRANT que certains élèves qui demeurent dans le village traversent quotidiennement le chemin du Lac-Ste-Marie pour se rendre à l'école;

CONSIDÉRANT qu'à plusieurs reprises, des conducteurs ont dû faire des manœuvres de freinage d'urgence pour éviter un accident, ce qui aurait pu devenir dramatique;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'appuyer la demande de la municipalité de Lac-Ste-Marie, à l'effet que le ministère des Transports du Québec instaure une zone scolaire aux abords de l'école, sur le chemin de Lac-Ste-Marie, avec une vitesse limitée à 30 km / h et sur une distance de six cent (600) mètres de part et d'autre de l'intersection entre la rue Laramée et le chemin de Lac-Ste-Marie.

De plus, il est résolu d'envoyer cette résolution au ministère des Transports du Québec, avec copies conformes à la municipalité de Lac-Ste-Marie et au député provincial Réjean Lafrenière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2005-CC-142 Formation des comités

CONSIDÉRANT que la responsabilité du conseil des commissaires est d'administrer la commission scolaire;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 septembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-142) suite

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la commission scolaire (orientations et priorités de la commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.

Comité de l'administration générale

Madeleine Aumond
Bernard Caron
Louise Piché Larocque
Guylaine Marcil
Daniel Moreau
Marlène Thonnard (directrice générale)

Comité des ressources éducatives

Madeleine Aumond
Damien Lafrenière
Guylaine Marcil
Diane Nault
Stéphane Rondeau (directeur du service)

Comité des ressources administratives

Éric Éthier
Charles Langevin
Denise Miron Marion
Stéphanie Pilon
Reid Soucie
Jean-Claude Beaudin (directeur du service)

Comité du lac-à-l'épaule

Madeleine Aumond
Reid Soucie
Daniel Moreau
Guylaine Marcil
Marlène Thonnard (directrice générale)

Comité sur les demandes de révision

Damien Lafrenière
Daniel Legault
Diane Nault
Anne Danis (substitut)
Denise Miron Marion (substitut)
Marie-Anne Poulin (substitut)
Commissaire du quartier concerné
Marlène Thonnard (directrice générale)

Comité d'évaluation de la directrice générale

Charles Langevin
Louise Piché Larocque
Daniel Moreau
Stéphanie Pilon
Reid Soucie
Diane Nault
Madeleine Aumond

Comité du code d'éthique et de déontologie

Louise Piché Larocque
Guylaine Marcil
Daniel Moreau
Bernard Caron
Daniel Legault (substitut)
Éric Éthier (substitut)
Denise Miron Marion (substitut)
Marlène Thonnard (directrice générale)

Comité des ressources humaines et du secrétariat général

Diane Nault
Annette Dumouchel
Éric Éthier
Chantal Galipeau
Louise Piché Larocque
Charles Langevin
Michel Houde (directeur du service et secrétaire général)



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 septembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-142) suite

Comité consultatif du transport
Reid Soucie
Damien Lafrenière
*Jean-Claude Beaudin (directeur
du service et du transport scolaire)*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 État de la négociation

M. Houde fait le point sur les négociations en cours et explique les documents.

D-3 Dotation du personnel

M. Houde présente le document.

D-4 Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés 2005-2006

La liste est déposée par M. Houde.

D-5 Appui au projet «Les Romains chez les Gaulois»

Le conseil des commissaires autorise le président monsieur Daniel Moreau à envoyer une lettre d'appui au projet «Les Romains chez les Gaulois», visant à faciliter la venue et l'intégration dans nos régions d'immigrants et d'immigrantes.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

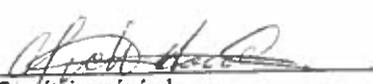
M. Beaudin répond aux questions soulevées par le commissaire monsieur Damien Lafrenière, concernant le dossier de la cession envisagée d'une parcelle de terrain, et s'engage à prendre connaissance du dossier. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire Diane Nault concernant le cours de mathématiques 436.

E-2 RÉSOLUTION 2005-CC-143 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 octobre 2005, à Mansfield-et-Pontefract
(Fort-Coulonge)*


Secrétaire général


Président



Numero de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du comité
exécutif de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mardi 28 septembre 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 septembre 2005, à 18 h 50, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault et Denise Miron Marion et messieurs Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : mesdames Annette Dumouchel et Anne Danis (commissaire représentant les parents du primaire) et monsieur Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Stéphane Rondeau directeur du service des ressources éducatives et technologique
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Charles Millar agent d'administration au secrétariat général

Le président, le commissaire monsieur Reid Soucie, adresse ses salutations aux personnes présentes et ouvre ensuite l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CE-008

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec un ajout (**caractères gras**).

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal du C.E. 2005-04-27
- 3- **Remise de l'élection à la vice-présidence**
- 4- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal des délibérations du comité
exécutif de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 septembre 2005



Numero de resolution
ou annotation

2- RÉSOLUTION 2005-CE-009

Adoption du procès-verbal de l'assemblée
ordinaire du comité exécutif du 27 avril
2005

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que le procès-verbal de
l'assemblée du mercredi 27 avril 2005 du comité exécutif soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- RÉSOLUTION 2005-CE-010

Remise de l'élection à la vice-présidence

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que l'élection à la vice-
présidence soit remise à la prochaine rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- RÉSOLUTION 2005-CE-011

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente
session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 octobre 2005, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée mesdames Chantal Galipeau, Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Diane Nault, Stéphanie Pilon et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Éric Éthier, Daniel Moreau, Bernard Caron, Reid Soucie et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : mesdames Louise Piché Larocque et Guylaine Marcil

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin, directeur des services administratifs et du transport scolaire
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-144 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- **Ordre du jour**
 - 2- a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-09-28**
b) Suivis
 - 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- **Tableau de bord de l'expédition 2003-2006 (plan d'action 2005-2006)**
 - 6- **Organisation du lac-à-l'épaule**
 - 7- **Demande d'accès à l'information**
 - 8- **Compte rendu du comité sur la formation générale des adultes et de la formation professionnelle du 23 juin 2005**
 - 9- **Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion du 27 septembre 2005**
 - 10- **Rapport de la directrice générale**



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 26 octobre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-144) suite

- 11- Dépôt du rapport d'activités du président
- 12- Carte régionale des options de formation professionnelle
- 13- Ordre du mérite scolaire

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Effectifs scolaires du 3 octobre 2005
 - a) tableaux d'organisation 2005-2006
 - b) tableaux comparatifs
- 2- (Point biffé)
- 3- Technologies de l'information et des communications
 - a) Villages branchés : état de la situation
- 4- Dépôt de comptes rendus
 - a) comité de coordination pédagogique du 4 octobre 2005
 - b) comité des politiques pédagogiques du 12 octobre 2005

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Institution d'un régime d'emprunt
- 3- Frais de déplacement
- 4- Fournitures informatiques 2005-2006
- 5- Remplacement des portes extérieures – école Laval
- 6- Contrat de déneigement et sablage 2005-2010
- 7- Huile à chauffage 2005-2006
- 8- États financiers 2004-2005 (échancier)

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (enseignant) : 2005-10-11
- 2- État de la négociation
 - a) numéro 16
 - b) spécial enseignant
- 3- Démissions personnel enseignant (année scolaire 2005-2006)

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2005

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-145

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 28
septembre 2005**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 septembre 2005 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec l'ajout du nom de la commissaire madame Stéphanie Pilon sur la liste des commissaires présents et présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Des modifications sont apportées à la composition des comités du conseil.

RÉSOLUTION 2005-CC-146

Modifications aux comités

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les commissaires mesdames Marie-Anne Poulin, Anette Dumouchel et Anne Danis soient nommées au comité des ressources administratives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Incidence : le commissaire monsieur Daniel Legault se joint aux commissaires à 19 h 05)

A-3 Parole au public

Une trentaine d'enseignants et enseignantes ont participé à la période de questions et ont exprimé, à l'aide de gestes symboliques, leur mécontentement quant aux coupures salariales découlant de la journée de grève du personnel de soutien qui a eu lieu le 30 septembre dernier et quant au climat difficile qu'entraîne le prolongement du conflit.

(Incidence : la commissaire madame Chantal Galipeau se joint aux commissaires à 19 h 15)

A-4 Correspondance

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière souhaite qu'une lettre de félicitation soit envoyée au nouveau président de la Commission scolaire Western Quebec, M. Ian MacWhirter. M. Beaudin répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

A-5 Tableau de bord de l'expédition 2003-2006 (plan d'action 2005-2006)

Mme Thonnard présente le tableau de bord, en explique le contenu et répond aux questions d'éclaircissement à cet égard.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2005

A-6 Organisation lac-à-l'épaule

La commissaire madame Madeleine Aumond souligne qu'un plan de travail a été établi pour ce lac-à-l'épaule et que deux séries de dates ont été sélectionnées : 27-28 janvier, 10-11 février. Les commissaires décident de tenir l'activité les 10 et 11 février. Deux sujets seront abordés lors de la rencontre, soit l'éthique et le rôle du commissaire et le maintien des petites écoles. Cette réunion aura lieu à la salle des Hautsbois, avec l'animation de M. Gilbert Dumont, de la Fédération des commissions scolaires.

A-7 Demande d'accès à l'information

Mme Thonnard donne des explications sur ce dossier et commente l'accusé de réception envoyé par M. Houde.

A-8 Compte rendu du comité sur la formation générale des adultes et de la formation professionnelle du 23 juin 2005

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

A-9 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion du 27 septembre 2005

Dépôt du compte rendu. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, puis MM. Houde et Beaudin répondent aux questions des commissaires madame Annette Dumouchel et messieurs Damien Lafrenière et Charles Langevin.

A-10 Rapport de la directrice générale

Les sujets que voulait aborder Mme Thonnard ont déjà été traités ci-haut.

A-11 Dépôt du rapport d'activités du président

Le commissaire monsieur Daniel Moreau dépose son rapport d'activités.

**A-12 RÉSOLUTION 2005-CC-147 La carte des options en formation
professionnelle de la région de
l'Outaouais, une vision d'avenir**

CONSIDÉRANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT les mandats confiés au Service régional qui sont, entre autres :

- définir les créneaux prometteurs en formation professionnelle et identifier les options que la région pourrait développer;
- identifier toutes les autres actions pouvant favoriser la relance de la formation professionnelle en Outaouais;
- convenir d'une orientation répondant à la fois aux besoins des clientèles de milieu rural et urbain;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2005

CONSIDÉRANT l'analyse comparative avec les régions de la Capitale-nationale et de l'Estrie réalisée par M. Creutzer Mathurin, Ph.D., qui démontre que l'Outaouais est défavorisée quant à son offre de service par rapport aux deux autres régions;

CONSIDÉRANT l'orientation du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais;

CONSIDÉRANT la rencontre avec le sous-ministre adjoint, M. Robert Dépatie, et son équipe;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau :

- d'adopter le scénario proposé dans le document intitulé «La carte des options en formation professionnelle de la région de l'Outaouais, une vision d'avenir»;
- d'acheminer une demande d'appui auprès de la Conférence régionale des élu/élues de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-13 RÉSOLUTION 2005-CC-148

Ordre du mérite scolaire

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau que les commissaires monsieur Daniel Moreau et madame Madeleine Aumond représentent la commission scolaire sur le comité d'organisation de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire qui se tiendra à Maniwaki le 28 avril prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Effectifs scolaires au 3 octobre 2005

a) Tableaux d'organisation 2005-2006

Mme Thonnard présente les documents et souligne que l'écart de 1,07 enseignant sera absorbé cette année selon la procédure prévue dans le document sur l'organisation scolaire.

b) Tableaux comparatifs

Mme Thonnard explique que la commission scolaire comptait 84 élèves de moins au 3 octobre 2005, comparativement à l'an dernier.

B-2 (Point biffé)

B-3 Technologies de l'information et des communications

a) Villages branchés : état de la situation

Mme Thonnard fait le bilan des travaux et souligne que le réseau sera opérationnel à la fin novembre, début décembre.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2005

Numéro de résolution
ou annotation

B-4 Dépôt des comptes rendus

- a) Comité de coordination pédagogique du 4 octobre 2005
- b) Comité des politiques pédagogiques du 12 octobre 2005

Ces comptes rendus sont déposés.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-149 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Charles Langevin;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 26 septembre au 11 octobre 2005 soient adoptés:

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2005-CC-150 Institution d'un régime d'emprunts

RÉGIME D'EMPRUNTS

ATTENDU QU'en vertu de l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), les organismes visés à l'article 77 de cette même loi, qui ont le pouvoir d'emprunter peuvent, dans le cadre d'un régime d'emprunts institué par l'organisme et avec les autorisations ou les approbations requises par la loi pour l'exercice de leur pouvoir d'emprunt, lorsque ce régime établit le montant maximum ainsi que les caractéristiques et les limites relativement aux emprunts à y être effectués, conclure sans autre autorisation ou approbation toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, en établir les montants et les autres caractéristiques et fixer ou accepter les conditions et modalités relatives à chacune de ces transactions;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 83 de la *Loi sur l'administration financière*, un organisme visé à l'article 77 de cette même loi, peut, malgré toute disposition de toute loi qui lui est applicable, prévoir, dans le cadre d'un régime d'emprunts visé au paragraphe précédent que le pouvoir d'emprunt ou celui d'en approuver les conditions et les modalités, peut être exercé pour le compte de l'organisme par au moins deux dirigeants autorisés de l'organisme;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (la « commission scolaire ») est un organisme visé au sous-paragraphe a) du paragraphe 2° de l'article 77 de la *Loi sur l'administration financière*, aux fins de l'application des dispositions qui précèdent;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts visant les emprunts de la commission scolaire, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, d'établir les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de la Commission scolaire à conclure toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacune de ces transactions;

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a autorisé l'établissement par la commission scolaire d'un régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 16 septembre 2005;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bos-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-150) suite

**SUR LA PROPOSITION DU COMMISSAIRE MONSIEUR DAMIEN
LAFRENIÈRE, IL EST RÉSOLU:**

1. D'établir un régime d'emprunts en vertu duquel la commission scolaire peut, sous réserve des limites énoncées ci-après, conclure de temps à autre d'ici le 30 juin 2006 des transactions d'emprunt d'au plus sept millions deux cent soixante-et-un mille dollars (7 261 000 \$) en monnaie légale du Canada;
2. Que les transactions d'emprunt effectuées par la commission scolaire en vertu de ce régime d'emprunts soient sujettes aux limites suivantes:
 - a) malgré les dispositions de l'article 1 ci-dessus, la commission scolaire ne pourra, au cours de chacune des périodes de douze mois s'étendant du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année et comprises dans la période visée à l'article 1, effectuer des transactions d'emprunt qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour la commission scolaire, pour telle période, par le Conseil du Trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires soit dépassé;
 - b) la commission scolaire ne pourra effectuer une transaction d'emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du Trésor au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de celle-ci est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
 - c) le produit de chaque transaction d'emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt, que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de la commission scolaire subventionnées par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport selon les règles budgétaires;
 - d) chaque transaction d'emprunt ne pourra être effectuée qu'en monnaie légale du Canada, sur le marché canadien ou auprès de Financement-Québec;
3. Qu'aux fins de déterminer la somme à laquelle réfère l'article 1 ci-dessus et le montant auquel réfère le paragraphe a) de l'article 2 ci-dessus, on ne tient compte que de la valeur nominale des emprunts reçus par la commission scolaire;
4. Que les transactions d'emprunt effectuées en vertu du présent régime d'emprunts le soient par l'émission de titres d'emprunt (les «obligations») ou par conventions de prêt conclues, dans ce dernier cas, auprès de Financement-Québec;
5. Que dans la mesure où une transaction d'emprunt effectuée en vertu du présent régime d'emprunts l'est par l'émission d'obligations:
 - a) la société de fiducie désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, agira comme fiduciaire pour les porteurs d'obligations;
 - b) le conseiller juridique désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, verra à préparer la documentation pertinente et à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt et de l'émission d'obligations;
 - c) l'imprimeur désigné par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, verra à imprimer les certificats d'obligations qui pourraient, dans les circonstances mentionnées au paragraphe h) de l'article 9 ci-après, être émis en échange du certificat global;
 - d) une circulaire d'offre relative à l'émission d'obligations sera émise par la commission scolaire;
 - e) une fiducie d'utilité privée sera constituée par la commission scolaire en vertu de la convention de fiducie principale ou, le cas échéant, de la convention de fiducie supplémentaire au bénéfice des porteurs d'obligations et la société de fiducie qui sera désignée par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, sera chargée de veiller à l'affectation de la créance de la commission scolaire lui résultant de la subvention gouvernementale qui lui sera accordée, à l'administration du patrimoine fiduciaire qui sera constitué et à l'application de la convention de fiducie pertinente;
 - f) les signataires ci-après autorisés de la commission scolaire sont autorisés à livrer le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global à la société de fiducie précitée pour permettre à cette dernière de les certifier, à signer tous documents nécessaires à cette fin et à leur livraison définitive à La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS ») ou, le cas échéant, selon les instructions de CDS;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2005

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2005-CC-150) suite

6. Que la commission scolaire accorde au ministre des Finances le mandat, irrévocable pendant la durée du présent régime d'emprunts, pour:
 - a) placer, pour le compte de la commission scolaire, les emprunts autorisés en vertu du présent régime, sous réserve des limites qui y sont énoncées et des caractéristiques qui y sont stipulées, par voie d'émissions d'obligations à moins que ces emprunts ne soient contractés auprès Financement-Québec;
 - b) convenir, pour le compte de la commission scolaire, des modalités financières des émissions d'obligations avec les preneurs fermes de ces émissions qu'il aura choisis;
 - c) retenir, pour le compte de la commission scolaire, les services de tout conseiller juridique qu'il choisira pour préparer la documentation d'emprunt et donner les avis juridiques requis;
 - d) retenir, pour le compte de la commission scolaire, les services d'une société de fiducie et, le cas échéant, d'un imprimeur dans le cas d'emprunt par voie d'émission d'obligations;
 - e) convenir, pour le compte de la commission scolaire, des modalités de la rétention des services du conseiller juridique, de la société de fiducie et, le cas échéant, de l'imprimeur;
7. D'autoriser la commission scolaire à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté par l'émission d'obligations, et en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances, les honoraires et débours de la société de fiducie, des conseillers juridiques et de l'imprimeur dont les services auront été retenus par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire;
8. D'autoriser, le cas échéant, la commission scolaire à payer les honoraires annuels de la société de fiducie, dont les services auront été retenus, en accord avec la tarification établie par le ministre des Finances;
9. Que dans la mesure où les transactions d'emprunt effectuées en vertu du présent régime d'emprunts le sont par l'émission d'obligations, chacune de ces transactions comporte les caractéristiques suivantes:
 - a) les obligations seront émises en vertu d'une convention de fiducie principale ou, le cas échéant, d'une convention de fiducie supplémentaire conclue entre la commission scolaire, la société de fiducie et, à titre d'intervenant, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les obligations seront régies par ces conventions de fiducie;
 - b) dans la mesure où la commission scolaire a déjà conclu une convention de fiducie principale avec la société de fiducie et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport permettant l'émission d'obligations inscrites en compte auprès de CDS, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera cette convention de fiducie déjà conclue;
 - c) par ailleurs, dans la mesure où la commission scolaire n'a pas conclu une telle convention de fiducie principale, la convention de fiducie principale à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et qui sera par la suite conclue entre cette dernière, la société de fiducie et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
 - d) la convention de fiducie supplémentaire à laquelle on réfère ci-dessus sera celle dont le texte aura été porté en annexe au contrat de prise ferme des obligations conclu par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et qui sera par la suite conclue entre cette dernière, la société de fiducie et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
 - e) les obligations seront vendues en vertu du contrat de prise ferme à intervenir entre le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et les preneurs fermes des obligations aux prix et suivant les modalités dont ils conviendront;
 - f) les obligations seront inscrites en compte auprès de CDS, pourvu que cette dernière demeure un organisme d'autoréglementation reconnu par la commission des valeurs mobilières du Québec, ou auprès de toute chambre de dépôt et de compensation qui aurait succédé à CDS pourvu qu'il s'agisse d'un organisme d'autoréglementation ainsi reconnu;
 - g) les obligations seront émises en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant et seront représentées par un certificat global pour leur pleine valeur nominale ou par un certificat global pour chaque tranche d'obligations s'il devait y avoir plusieurs tranches, déposé auprès de CDS et immatriculé au nom du propriétaire pour compte désigné par CDS, au bénéfice des porteurs non inscrits des obligations et dont les intérêts respectifs dans celles-ci seront attestés par des inscriptions dans des registres;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 octobre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-150) suite

- h) si CDS cessait d'agir comme dépositaire du certificat global, si elle cessait d'être un organisme d'autoréglementation reconnu par la commission des valeurs mobilières du Québec sans être remplacée par un tel organisme dans les trente (30) jours ou si la commission scolaire désirait remplacer le certificat global par des certificats individuels d'obligations, les obligations seraient alors représentées par des certificats individuels d'obligations entièrement immatriculés en coupures de 1 000 \$ ou de multiples entiers de ce montant;
- i) le paiement du capital et des intérêts sur les obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global se fera par voie de crédit fait par CDS au compte respectif de ses adhérents qui détiennent des obligations et par voie de crédit fait par ces derniers au compte respectif des porteurs non inscrits d'obligations qu'ils représentent;
- j) s'il devait y avoir des certificats d'obligations émis en remplacement du certificat global, le paiement des intérêts sur les certificats d'obligations se ferait alors soit par chèque ou traite payable au pair et tiré sur une banque régie par la *Loi sur les banques et les opérations bancaires* (L.C. 1991, c. 46) ou sur une coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3), soit par virement de fonds dans un compte maintenu par le porteur inscrit du certificat d'obligation concerné auprès d'un établissement financier dont l'identification aura été communiquée à la société de fiducie;
- k) dans le cas d'obligations inscrites en compte auprès de CDS et représentées par un certificat global, la société de fiducie agira comme agent payeur;
- l) dans le cas d'obligations représentées par des certificats d'obligations, l'agent payeur sera la société de fiducie pour ce qui est du paiement des intérêts et, pour ce qui est du paiement du capital, toute succursale au Canada des banquiers de la commission scolaire ou, au choix de cette dernière, toute coopérative de services financiers régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* et La Caisse centrale Desjardins du Québec, à Montréal;
- m) tout versement d'intérêt en souffrance sur les obligations portera lui-même intérêt au même taux que celui que comportent les obligations concernées;
- n) les obligations ne seront pas remboursables par anticipation au seul gré de la commission scolaire mais elles seront cependant achetables par elle sur le marché par soumission, de gré à gré ou par tout autre mode que la commission scolaire estimera approprié, les obligations ainsi achetées pouvant être réémises par la commission scolaire en tout temps avant leur échéance;
- o) dans la mesure où des certificats d'obligations seraient émis, ils seront échangeables, sans frais pour leurs porteurs inscrits, pour une valeur nominale globale égale de certificats d'obligations de toutes coupures autorisées et de mêmes caractéristiques pourvu que le nombre réclamé de certificats d'obligations soit, de l'avis de la société de fiducie, raisonnable dans les circonstances;
- p) le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront signés, au nom de la commission scolaire, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, ces signatures pouvant être remplacées par un fac-similé imprimé ou autrement reproduit qui aura le même effet qu'une signature manuscrite; le certificat global et les certificats d'obligations, s'il en était, comporteront de plus un certificat de la société de fiducie, sous la signature de l'un de ses représentants autorisés;
- q) le certificat global et les certificats d'obligations qui pourraient, le cas échéant, être émis en échange du certificat global, seront rédigés en la forme, porteront les numéros d'ordre et comporteront les énonciations non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes que détermineront les représentants de la commission scolaire qui les signeront;
- r) les obligations seront garanties par le transfert à un patrimoine fiduciaire détenu par la société de fiducie de la créance que représente pour la commission scolaire la subvention qui sera accordée à la commission scolaire par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au nom du gouvernement du Québec, pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des obligations de telle émission, étant entendu que ni la commission scolaire ni la société de fiducie ne pourront exiger que les sommes devant être déposées auprès du ministre des Finances pour former un fonds d'amortissement leur soient remises par le ministre des Finances avant les dates prévues pour le paiement du capital des obligations;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 26 octobre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-150) suite

- s) les obligations comporteront les modalités financières qui seront agréées par le ministre des Finances, agissant pour le compte de la commission scolaire, et par les preneurs fermes des obligations lors de leur vente;
10. Que dans la mesure où les transactions d'emprunt effectuées en vertu du présent régime d'emprunts le sont par convention de prêt conclue auprès de Financement-Québec, chacune de ces transactions comporte les caractéristiques suivantes:
- a) l'emprunt sera contracté en vertu d'une convention de prêt à intervenir entre la commission scolaire, Financement-Québec et, à titre d'intervenant, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et il sera régi par cette convention de prêt et par le billet visé ci-dessous;
 - b) l'emprunt sera en outre constaté par un billet fait à l'ordre de Financement-Québec;
 - c) le texte de la convention de prêt et celui du billet seront substantiellement conformes aux textes du modèle de convention de prêt et du modèle de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée sous réserve des modifications que leurs signataires pourraient y apporter en accord avec les dispositions ci-après;
 - d) l'emprunt comportera les modalités financières que Financement-Québec et les signataires autorisés de la commission scolaire conviendront selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret 238-2000 du 8 mars 2000;
 - e) tout versement de capital ou d'intérêt en souffrance sur l'emprunt contracté portera intérêt au même taux que celui de l'emprunt concerné ou au taux préférentiel égal, pour toute période d'intérêt, à la moyenne arithmétique des taux préférentiels ou taux de base, calculée par Financement-Québec, de trois des six principales banques à charte canadienne mentionnées à l'annexe I de la *Loi sur les banques et les opérations bancaires*, suivant le taux le plus élevé des deux;
 - f) à moins que les modalités financières de l'emprunt ne prévoient expressément le contraire, l'emprunt ne pourra être remboursé par anticipation, ni en totalité, ni en partie;
 - g) le billet sera signé, au nom de la commission scolaire, par l'un ou l'autre des signataires ci-après autorisés, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement;
 - h) aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de l'emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour la commission scolaire la subvention qui lui sera accordée par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur de Financement-Québec;
 - i) le texte de l'acte d'hypothèque mobilière sera substantiellement conforme au texte du modèle d'acte d'hypothèque mobilière annexé au procès-verbal de cette assemblée sous réserve des modifications que leurs signataires pourraient y apporter en accord avec les dispositions des présentes;
11. Que dans la mesure où une transaction d'emprunt effectuée en vertu du présent régime d'emprunts l'est par convention de prêt conclue auprès Financement-Québec :
- a) le conseiller juridique désigné par le ministre des Finances verra à préparer la documentation pertinente et, le cas échéant, à émettre un avis juridique sur la validité de l'emprunt;
 - b) la commission scolaire paiera les frais d'émission et les frais de gestion et supportera l'escompte calculé sur le capital de l'emprunt que le ministre des Finances et les signataires autorisés de la commission scolaire conviendront;
 - c) les signataires ci-après autorisés de la commission scolaire sont autorisés à livrer au prêteur le billet constatant l'emprunt;
12. D'autoriser la commission scolaire à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté par convention de prêt, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
13. D'autoriser pour et au nom de la commission scolaire l'un ou l'autre des dirigeants suivants : le président, la directrice générale ou le directeur du service financier de la commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, à signer les conventions de fiducie principale et supplémentaires, les conventions de prêt, les certificats globaux, les certificats individuels d'obligations, les billets et tous les autres contrats et documents relatifs aux emprunts contractés en vertu du présent régime, à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net des emprunts ou, le cas échéant, à consentir à ce qu'il soit reçu par la société de fiducie dont les services auront été retenus et à en donner bonne et valable quittance, à apporter toutes modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tous actes et à signer tous documents, nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes;
14. Que dans la mesure où la commission scolaire a déjà adopté une résolution établissant un régime d'emprunts, la présente résolution remplace la résolution antérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bos-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2005

C-3 RÉSOLUTION 2005-CC-151 Frais de déplacement

CONSIDÉRANT que la politique actuelle de frais de déplacement a été adoptée en 2001;

CONSIDÉRANT la proposition du comité des ressources administratives;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès du comité consultatif de gestion (CCG);

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès du comité des relations de travail (CRT) soutien;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des comités des relations de travail (CRT) professionnels et personnels enseignants;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter les modifications apportées à la politique de frais de déplacement, telle que déposée par le comité des ressources administratives, de sorte que la politique révisée entre en vigueur immédiatement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2005-CC-152 Fournitures informatiques 2005-2006

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissions reçues de :

- Informatique D.L
- Papeterie Olympique
- Masy Distributions

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel et résolu d'accepter la plus basse soumission pour les fournitures informatiques, au montant de 18 616,98 \$ (taxes incluses) à Papeteries Olympiques Ltée, suite à l'appel d'offres « fournitures informatiques 2005-2006 » et tel qu'illustré au tableau comparatif :

Le tout conformément à l'appel d'offres 2005-2006.

| Ctes invitées | Informatique D.L. | Papeterie Olympique Ltée | Masy Distributions |
|------------------|----------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Montant (\$) | 17 226,94 \$ | 16 185,17 \$ | 17 228,29 \$ |
| TPS (7%) | 1 205,88 \$ | 1 132,96 \$ | 1 205,98 \$ |
| TVQ (7,5%) | 1 382,46 \$ | 1 298,85 \$ | 1 382,57 \$ |
| Grand total | 19 815,28 \$ | 18 616,98 \$ | 19 816,84 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 26 octobre 2005

**C-5 RÉSOLUTION 2005-CC-153 Remplacement des portes extérieures -
école Laval de Ste-Thérèse de la Gatineau**

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues de :

- Rénovations Daniel Larivière inc, au montant de 23 810,00 \$;
- Vitrierie Maniwaki, au montant de 25 015,15 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte monsieur Robert Ledoux;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin et résolu d'accepter la plus basse soumission pour le remplacement des portes extérieures pour l'école primaire Laval de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, au montant de 23 810 \$ (taxes incluses) à Rénovations Daniel Larivière inc., suite à l'appel d'offres «CSHBO - école Ste-Thérèse-de-la-Gatineau - remplacement des portes extérieures».

La soumission a été ouverte le vendredi 30 septembre 2005, à 14 h 00, au bureau de l'architecte Robert Ledoux, tel qu'illustré au tableau comparatif. Le tout conformément à l'appel d'offres 2005-2006.

| Gies invitées : | Rénovations Daniel Larivière inc | Vitrierie Maniwaki | Vitrierie Ferme- Neuve | Vitrierie de la Vallée | Vitrierie Vision 2000 |
|--------------------|--|-----------------------|------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Montant (\$) | 20 699,85 \$ | 21 747,58 \$ | Sans objet | Sans objet | Sans objet |
| TPS (7%) | 1 448,99 \$ | 1 522,33 \$ | | | |
| TVQ (7,5%) | 1 661,16 \$ | 1 745,24 \$ | | | |
| Grand total | 23 810,00 \$ | 25 015,15 \$ | | | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-6 RÉSOLUTION 2005-CC-154 Contrat de déneigement et sablage des
terrains de la CSHBO (2005-2010)**

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement des contrats pour le déneigement et le sablage arrive à terme pour les écoles suivantes :

SECTEUR DU CŒUR DE LA GATINEAU

- école Ste-Thérèse, de Cayamant
- école Reine-Perreault, de Blue Sea
- école Sacré-Cœur, de Gracefield
- école St-Nom de Marie, de Lac-Ste-Marie



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-154) suite

SECTEUR DE LA HAUTE-GATINEAU

- centre Notre-Dame-du-Désert, de Maniwaki
- Cité étudiante de la Haute-Gatineau, de Maniwaki
- centre St-Eugène, de Déléage
- école Pie XII, de Maniwaki
- collège Sacré-Cœur, de Maniwaki
- collège Christ-Roi, de Maniwaki
- école Dominique Savio, de Montcerf

SECTEUR PONTIAC

- école Ste-Marie, d'Otter Lake

CONSIDÉRANT que ces contracteurs demandent plus que l'indice du coût de la vie, qui est de 2 % au 1^{er} juillet 2005, selon Statistiques Canada;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'autoriser la directrice générale et le directeur du service des ressources administratives d'accepter la plus basse soumission pour chacune des écoles ci-haut mentionnées lors de l'ouverture des soumissions, le 10 novembre, à 10 h, au bureau des ressources matérielles du centre administratif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2005-CC-155

Huile à chauffage 2005-2006

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation dont l'ouverture a eu lieu le 3 octobre 2005, à 14 h, au centre administratif;

CONSIDÉRANT les cinq (5) soumissions déposées par :

- Ultramar Canada inc;
- La Coopérative fédérée ltée
- Pétro-Pontiac;
- Les Huiles HLH;
- Produits Pétro-Canada;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage pour la période du 1^{er} novembre 2005 au 30 octobre 2006 (voir tableau comparatif) :

- secteur Haute-Gatineau – Ultramar Canada inc, au montant de 66,75 cents / litre (incluant les taxes);
- secteur Pontiac – Ultramar Canada inc, au montant de 64,64 cents / litre (incluant les taxes).

| Compagnies | Secteur Haute-Gatineau | Secteur Pontiac |
|--------------------------|---------------------------|--------------------|
| Produits Pétro-Canada | 00,00 cents | 00,00 cents |
| Coopérative fédérée ltée | 80,63 cents | 00,00 cents |
| Les Huiles HLH | 79,90 cents | 80,90 cents |
| Pétro-Pontiac | 00,00 cents | 81,60 cents |
| Ultramar Canada inc | 66,75 cents | 64,64 cents |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 octobre 2005

C-8 États financiers 2004-2005 (échancier)

Mme Thonnard explique que les démarches se poursuivent et que les anticipations sont positives. M. Beaudin ajoute que la présentation des états financiers aura lieu lors de la séance du 30 novembre du conseil des commissaires.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu CRT (enseignant) : 2005-10-11

M. Houde dépose le compte rendu.

D-2 État de la négociation

- a) numéro 16
- b) spécial enseignant

M. Houde présente les documents et fait le bilan de l'état des négociations.

D-3 RÉSOLUTION 2005-CC-156 Démissions enseignantes et enseignants

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

| NOMS | CHAMP D'ENSEIGNEMENT | DATE DE DÉMISSION |
|--------------------------|---------------------------------|-------------------|
| Cayen Carpentier, Maxime | Champ 16 (init. tech.) CEHG | 14 octobre 2005 |
| Harrison, Véronique | Champ 3 (primaire) Lac Cayamant | 07 octobre 2005 |
| Lacroix, Josey | Champ 12 (français) ESSC | 26 octobre 2005 |
| Touat, Abdelaziz | Champ 13 (maths) CEHG | 14 octobre 2005 |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Le plan stratégique 2005-2008 de la Fédération des commissions scolaires du Québec est déposé. Mme Thonnard répond aux questions du commissaire monsieur Bernard Caron relativement à la cour d'école de Gracefield, ainsi qu'aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond concernant le renouveau pédagogique. Une rencontre du temps des Fêtes est fixée au samedi soir 11 février (deuxième jour du lac-à-l'épaule).

E-2 RÉSOLUTION 2005-CC-157 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 novembre 2005, à Maniwaki.

Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 novembre 2005, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Louise Piché Larocque, Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Diane Nault, Stéphanie Pilon et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Éric Éthier, Daniel Moreau, Bernard Caron, Reid Soucie et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Chantal Galipeau, Denise Miron Marion.

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale,
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques,
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire,
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général,
M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général,
M. Kevin Huneault, représentant de la firme de vérification.

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-158 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-10-26
b) Suivis
- 3- Dépôt du procès-verbal du CE 2005-09-28
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Plan d'action 2005-2006 de la commission scolaire
- 7- Organisation du lac-à-l'épaule



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-158) suite

- 8- Protocole d'entente 2005-2006 entre la FCSQ et la concertation des commissions scolaires de l'Outaouais
- 9- Rapport des activités 2004-2005 de la concertation des commissions scolaires
- 10- Comptes rendus du conseil général du mois d'octobre et du mois de novembre (Madeleine Aumond)
- 11- Procès-verbaux du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec des 22-23 avril, du 14 mai et du 17 juin 2005
- 12- Aide-mémoire de la réunion du 1^{er} septembre 2005 de la Table Éducation Outaouais
- 13- Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de gestion du 18 octobre 2005
- 14- Rapport de la directrice générale

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires – année scolaire 2006-2007
- 2- Effectifs scolaires au 3 octobre 2005
 - a) Tableaux d'organisation 2005-2006
 - b) Tableaux comparatifs
- 3- Frais exigés des parents 2005-2006
- 4- Renouveau pédagogique - informations
 - a) Régime pédagogique – évaluation au 1^{er} cycle du secondaire
 - b) Comité des ressources éducatives – *programmes des services éducatifs complémentaires*
- 5- Technologies de l'information et des communications
 - a) Villages branchés : état de la situation
- 6- Dépôt de comptes rendus (point biffé)
 - a) Comité de coordination pédagogique du 22 novembre 2005 (point biffé)
 - b) Comité directeur informatique du 23 novembre 2005 (point biffé)

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- États financiers 2004-2005
 - Surplus réservé
- 3- Changement d'adresse CFPP : compte bancaire # 80096
- 4- Vente de véhicules

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (PPE) : 2005-10-17
- 2-
 - a) Compte rendu qualité de vie 2005-10-06
 - b) Compte rendu CRT (soutien) 2005-10-19
- 3- Démissions personnel enseignant et soutien (année scolaire 2005-2006)
- 4- Réparation d'équipements informatiques
- 5- Liste de suppléants et suppléantes non légalement qualifiés 2005-2006
- 6- État de la négociation
- 7- Grève et moyens de pression
- 8- Délégation de pouvoir – *lock-out* (huis-clos)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-158) suite

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-159

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 26
octobre 2005**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 26 octobre 2005 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivi.

A-3 Dépôt du procès-verbal du CE 2005-09-28

Le procès-verbal est déposé.

A-4 Parole au public

Le maire de Grand-Remous, M. Gérard Coulombe, prend la parole pour faire valoir des revendications au niveau du transport scolaire dans le secteur du chemin de la Montagne. M. Beaudin et Mme Thonnard répondent que le responsable par intérim du transport scolaire, M. Paul Lamarche, s'occupera du dossier dès le lendemain. Annie Danis, déléguée syndicale du Rucher, intervient ensuite pour appuyer ses collègues du Pontiac au niveau des coupures de traitement, appuyée de Sylvain Forest, délégué syndical de la Cité étudiante, de Philippe Carle, à titre personnel, de René Allard, délégué syndical de Sieur-de-Coulonge, de Louis Mercier, représentant syndical de Gracefield, et de Carole Letendre, représentante syndicale.

(Incidence : les membres du conseil des commissaires prennent une pause de 19 h 30 à 19 h 40.)

A-5 Correspondance

M. Beaudin et le commissaire monsieur Daniel Moreau répondent aux questions de la commissaire madame Louise Piché Larocque relativement aux pièces de correspondance CC-6, CC-23 et CC-24. Mme Thonnard commentent les pièces CC-3, CC-8, CC-21 et CC-26, puis le commissaire monsieur Daniel Moreau commente la pièce CC-22. M. Beaudin répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond sur la pièce CC-5.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2005

A-6 RÉSOLUTION 2005-CC-160 Plan stratégique de la commission scolaire

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté la planification stratégique 2003-2006 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais lors de sa séance ordinaire du 25 juin 2003;

CONSIDÉRANT que le plan d'action 2005-2006 a pour but de mettre en application cette planification stratégique pour la présente année scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le conseil des commissaires adopte le tableau de bord incluant le plan d'action 2005-2006 de la CSHBO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Organisation du lac-à-l'épaule

Mme Thonnard dépose et explique le document.

A-8 Protocole d'entente 2005-2006 entre la FCSQ et la concertation des commissions scolaires de l'Outaouais

Le protocole d'entente est déposé.

A-9 Rapport des activités 2004-2005 de la concertation des commissions scolaires

Dépôt du rapport.

A-10 Comptes rendus du conseil général du mois d'octobre et du mois de novembre

La commissaire madame Madeleine Aumond présente les comptes rendus et donne des informations supplémentaires au niveau des plans d'action de la commission permanente sur la mission éducative et de d'autres commissions, ainsi qu'au niveau du cadre de référence adopté quant aux frais exigés des parents et du dossier de l'engagement communautaire et la vie spirituelle. Elle mentionne le document sur le Renouveau pédagogique, déposé lors de ces séances. Le commissaire monsieur Daniel Moreau donne des précisions sur la rémunération comparative des élus scolaires et des élus municipaux, ainsi que sur les prochaines élections scolaires.

A-11 Procès-verbaux du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec des 22-23 avril, du 14 mai et du 17 juin 2005

Les procès-verbaux sont déposés.

A-12 Aide-mémoire de la réunion du 1^{er} septembre 2005 de la Table Éducation Outaouais

Dépôt de l'aide-mémoire.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2005

A-13 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif du 18 octobre 2005

Le compte rendu est déposé.

A-14 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs sujets :

- Elle a participé à une session de travail avec les sous-ministres adjoints du MELS.
- Une conférence de presse a eu lieu à Maniwaki le 29 novembre, au sujet d'une campagne régionale de recrutement et de rétention de personnels. Mme Thonnard donnera aux commissaires un compte rendu mensuel de l'évolution de cette campagne.
- Une rencontre aura lieu le 6 décembre, au sujet du dossier de l'ébénisterie, avec la participation de la députée provinciale de Pontiac.
- Le projet «Les yeux de la Vallée de la Gatineau, des élèves de Jean-Bosco, sera présenté aux Prix d'excellence de la FCSQ.
- La Table Éducation Outaouais s'arrime à la Conférence régionale des élus et des élues de l'Outaouais dans le dossier de la persévérance scolaire et un groupe de travail a été formé pour poursuivre les travaux relatifs à cette problématique.
- M. Houde annoncera à la radio le service 'Guichet Emploi' et participera à une conférence de presse à ce sujet le jeudi 1^{er} décembre.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 RÉSOLUTION 2005-CC-161 **Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires – année 2006-2007**

CONSIDÉRANT l'obligation de la commission scolaire de réviser annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles;

CONSIDÉRANT la révision en profondeur de cette procédure en décembre 2003;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault, sous réserve de la recommandation des différents comités inscrits au cheminement de la consultation pour ce dossier, de reconduire et d'adopter la *Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires* pour l'année 2006-2007, telle que modifiée par le conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 novembre 2005

B-2 Effectifs scolaires au 3 octobre 2005

a) Tableaux d'organisation 2005-2006

M. Rondeau présente les tableaux et explique que l'écart de 1,27 poste sera absorbé par les établissements, à raison de 0,56 poste par les établissements du primaire et de 0,71 poste par les établissements du secondaire.

b) Tableaux comparatifs

M. Rondeau, sur la base des tableaux comparatifs, explique que les effectifs ont diminué de 93 élèves cette année, au 3 octobre 2005, comparativement au 30 septembre 2004.

B-3 Frais exigés des parents 2005-2006

M. Rondeau présente le tableau.

B-4 Renouveau pédagogique - informations

a) Régime pédagogique – évaluation au 1^{er} cycle du secondaire

M. Rondeau donne des informations aux commissaires sur cette question.

b) Comité des ressources éducatives – *programme des services éducatifs complémentaires*

M. Rondeau invite les commissaires mesdames Madeleine Aumond, Guylaine Marcil et Diane Nault, ainsi que le commissaire monsieur Damien Lafrenière, à une rencontre du comité qui aura lieu à Gracefield le mardi 10 janvier 2006, à 19 h.

B-5 Technologies de l'information et des communications

1. Villages branchés : état de la situation

Mme Thonnard dépose et présente un schéma et explique que tout sera en marche après les Fêtes.

B-6 Dépôt des comptes rendus

- 1- Comité de coordination pédagogique du 22 novembre 2005
- 2- Comité directeur informatique du 23 novembre 2005

Ces points ont été biffés.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-162 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Guylaine Marcil;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-162) suite

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marciel que les registres de chèques de la CSHBO du 25 octobre au 9 novembre 2005 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2005-CC-163

États financiers 2004-2005

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptable Dumoulin Éthier Lacroix;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers du fonds d'opérations courantes et du fonds d'investissement par le comité des ressources administratives de la CSHBO;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives, M. Jean-Claude Beaudin;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2004-2005, tel que présenté par les vérificateurs Dumoulin Éthier Lacroix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

• **Surplus réservé**

M. Beaudin présente le feuillet explicitant l'utilisation du surplus.

(Incidence : les membres du conseil des commissaires prennent une pause de 21 h 05 à 21 h 15.)

C-3 RÉSOLUTION 2005-CC-164

**Changement de nom et d'adresse
pour le compte bancaire #80096**

CONSIDÉRANT que les chèques émis par le Centre de formation professionnelle Pontiac portent le nom du Centre Pontiac;

CONSIDÉRANT que l'adresse figurant sur ces chèques est le 185, rue Principale, Fort-Coulonge;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de changer le nom ainsi que l'adresse du compte bancaire # 80096 comme suit :

Centre de formation professionnelle Pontiac
250, chemin de la Chute, C.P. 760
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-164) suite

Que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

Et que deux des trois signataires soient obligatoires.

Centre de formation professionnelle Pontiac

Signataires : Diane Grenier
Nicole Marion
Yves Côté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2005-CC-165 Vente de véhicules

CONSIDÉRANT la demande du Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau pour vendre des autos et du matériel;

| Quantité | Description | No série | Prix de vente <u>minimum</u> |
|----------|----------------------------|-------------------|---------------------------------|
| 1 | Pontiac Firefly 1988 | LG7MR215JK766202 | 250,00 \$ |
| 1 | Toyota Camry 1986 | JTSV16E2FO31184 | 200,00 \$ |
| 1 | Toyota Tercel 1990 | JT2EL31H7LO48270 | 100,00 \$ |
| 1 | Chevrolet Chevette 1990 | IG7TB08C3GA713595 | 1 500,00 \$ |
| 1 | Jeep Pioneer 1990 | 1J4FJ38L3LL260512 | 1 200,00 \$ |
| 2 | Welder Miller | 230/460/575 | 50,00 \$ ch. |

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'aller en appel d'offres public pour les autos et le matériel ci-haut décrits et d'accepter la meilleure offre en respectant le prix minimum.

M. Jean-Paul Gélinas est autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu CRT (PPE) : 2005-10-17

M. Houde dépose le compte rendu.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2005

- D-2 a) **Compte rendu qualité de vie : 2005-10-06**
b) **Compte rendu CRT (soutien) : 2005-10-19**

Les comptes rendus sont déposés.

- D-3 **RÉSOLUTION 2005-CC-166 Démissions enseignantes et
personnel de soutien**

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

| NOMS | CHAMP D'ENSEIGNEMENT | DATE DE DÉMISSION |
|---------------------|--|-------------------------------|
| Emond, Marie-Claude | Champ 2 (préscolaire) Gracefield | 1 ^{er} novembre 2005 |
| Gauthier, Claire | Tech. éducation spécialisée (école Poupore) | 7 novembre 2005 |
| Hubert, Mélanie | Champ 13 (maths) CÉHG | 4 novembre 2005 |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- D-4 **RÉSOLUTION 2005-CC-167 Réparation d'équipements
informatiques**

CONSIDÉRANT le surcroît de travail occasionnel;

CONSIDÉRANT la possibilité de faire 'appel' à une firme de l'extérieur pour la réparation d'appareils informatiques lorsqu'il est impossible pour notre personnel de remplir nos obligations et ce, d'ici la fin décembre 2005;

CONSIDÉRANT les appels d'offres sur invitation reçues au 31 octobre 2005 pour la soumission d'un taux horaire pour la réparation sur place d'équipements informatiques 'sur appel';

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'accepter la plus basse soumission pour la réparation d'équipements informatiques sur appel de Jéricom inc, de Campbell's Bay, au tarif horaire de 26,08 \$, a vant taxes, suite à l'appel d'offres sur invitation du 25 octobre 2005 et tel qu'illustré au tableau comparatif suivant :

Le tout conformément à l'appel d'offres 2005-2006.



Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 novembre 2005

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2005-CC-167) suite

| Secteur | Pontiac | Cœur-de-la-Gatineau | Haute-Gatineau |
|--------------------------------------|----------|---------------------|----------------|
| Jéricho inc Campbell's Bay | 26,08 \$ | 26,08 \$ | 26,08 \$ |
| Informatique Expert Gracefield | 90,00 \$ | 90,00 \$ | 90,00 \$ |
| Service Inform. DE Maniwaki | 55,00 \$ | 45,00 \$ | 39,00 \$ |
| Kel Computers Gatineau | 75,00 \$ | 80,00 \$ | 90,00 \$ |
| Microrama Gatineau | 45,00 \$ | 45,00 \$ | 45,00 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 Liste de suppléants et suppléantes non légalement qualifiés 2005-2006

M. Houde dépose la liste.

D-6 État de la négociation

M. Houde explique le document CPNCF-Négo et fait le point sur la situation.

D-7 RÉSOLUTION 2005-CC-168 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de traiter le point D-7 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-169 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-170 Prolongation de la séance

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de prolonger la séance au-delà de 22 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2005

(Les deux projets de résolution qui suivent, soit les projets de résolution 2005-CC-171 et 2005-CC-172, ont été pris en considération par le conseil des commissaires et il a été décidé par le conseil de les retirer.)

PROJET DE RÉSOLUTION 2005-CC-171 Délégation de pouvoir – lock-out

CONSIDÉRANT l'exercice possible de journées de grève dans les prochaines semaines;

CONSIDÉRANT que ces arrêts de travail peuvent viser seulement une partie de journée de travail;

CONSIDÉRANT que dans une telle éventualité, les cours doivent être suspendus toute la journée en raison des contraintes inhérentes à l'organisation scolaire et de la nécessité d'assurer la sécurité des élèves;

CONSIDÉRANT le préjudice que pourraient subir la commission scolaire et la clientèle qu'elle dessert dans de telles circonstances;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond

- que, si la commission scolaire reçoit un avis préalable de grève d'un syndicat portant sur une partie de journée seulement, un *lock-out* d'une journée soit déclaré pour le groupe de personnes salariées représenté par ce syndicat;
- et que la directrice générale de la commission scolaire veille à la mise en œuvre de cette décision en appliquant les dispositions légales pertinentes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de retirer le présent projet de résolution.

RETIRÉ À L'UNANIMITÉ

PROJET DE RÉSOLUTION 2005-CC-172 Projet de modification au règlement de délégation de pouvoirs (délégation à la directrice générale)

CONSIDÉRANT l'exercice possible de journées de grève dans les prochaines semaines;

CONSIDÉRANT que ces arrêts de travail peuvent viser seulement une partie de journée de travail;

CONSIDÉRANT que dans une telle éventualité, les cours doivent être suspendus toute la journée en raison des contraintes inhérentes à l'organisation scolaire et de la nécessité d'assurer la sécurité des élèves;

CONSIDÉRANT le préjudice que subiront la commission scolaire et la clientèle qu'elle dessert dans de telles circonstances;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 novembre 2005

Numéro de résolution
ou annotation

(PROJET DE RÉSOLUTION 2005-CC-172) suite

CONSIDÉRANT l'importance d'agir avec célérité si la commission scolaire reçoit un avis préalable de grève;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la commission scolaire délègue à la directrice générale le pouvoir suivant :

«Si la commission scolaire reçoit un avis préalable de grève d'un syndicat portant sur une partie de journée seulement, la directrice générale pourra déclarer un *lock-out* d'une journée pour ce syndicat et tous les autres syndicats, le cas échéant»;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de retirer le présent projet de résolution.

RETIRÉ À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Daniel Moreau répond aux questions de la commissaire madame Louise Piché Larocque concernant la pièce de correspondance CC-1. Mme Thonnard répond aux questions des commissaires messieurs Éric Éthier et Bernard Caron au sujet de la cour d'école de Gracefield, ainsi qu'aux questions de la commissaire madame Anne Danis, relativement aux frais exigés aux parents. M. Millar répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marci à propos d'un voyage organisé au Guatemala pour un groupe d'élèves de Sieur-de-Coulonge. Les commissaires intéressés à participer au congrès de la Fédération à Québec les 11-12 mai sont priés de contacter Mme Sandra-Ann Rodgers pour réserver des chambres.

E-2 RÉSOLUTION 2005-CC-173 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 janvier 2006, à Maniwaki.



Secrétaire général



Président